

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE

UNIVERSITÉ LARBI BEN M'HIDI-OUUM EL BOUAGHI

FACULTÉ DES LETTRES ET DES LANGUES

DÉPARTEMENT DE FRANÇAIS

LABORATOIRE DÉCLIC

POLYCOPIÉ PÉDAGOGIQUE

Intitulé du cours

LINGUISTIQUE & PHONÉTIQUE

Élaboré par Dre. BAKTACHE Amel, Maîtresse de Conférences -B-

E-mail : baktache.amel@univ-oeb.dz

Destiné aux étudiants de Première année de Licence - Français

Année Universitaire 2025-2026

IDENTIFICATION DU MODULE

UE Fondamentale

Intitulé de la matière : **Linguistique et Phonétique 1 & 2**

Crédits : **04**

Coefficients : **02**

Volume horaire hebdomadaire : **3H00**

Mode d'évaluation : **Contrôle continu (40%) + Examen (60%)**

Objectifs du module

- Introduire les bases de la linguistique : comprendre les notions essentielles (langage, langue, parole, signe, valeur, axes syntagmatiques et paradigmatiques).
 - Découvrir les domaines majeurs de l'étude scientifique du langage : phonétique, phonologie, morphologie, syntaxe, sémantique et pragmatique.
 - Former l'étudiant à l'analyse linguistique : observer un corpus, identifier des régularités, distinguer les usages réels de la norme scolaire.
 - Initier à la phonétique articulatoire : reconnaître les sons du français, comprendre le fonctionnement de l'appareil phonatoire et commencer la transcription phonétique.
 - Développer une attitude réflexive vis-à-vis de la langue : passer d'un usage intuitif à une compréhension méthodique et structurée.
-

Pré-requis attendus

- Maîtrise correcte du français scolaire : orthographe de base, ponctuation, lecture fluide et compréhension de textes simples.
- Connaissances grammaticales élémentaires : nom, verbe, adjectif, sujet, complément, phrase simple/complexes.
- Capacité à suivre un raisonnement : savoir prendre des notes, repérer une définition, distinguer un exemple d'une règle.
- Aisance minimale à l'oral : lire à voix haute, comprendre les consignes, participer à un échange en classe.
- Motivation et curiosité : intérêt pour l'étude de la langue, volonté d'apprendre une démarche scientifique et d'améliorer sa maîtrise du français.

Cours 1 : Introduction à la linguistique

Objectifs

- √ Comprendre ce qu'est la linguistique et son objet d'étude.
- √ Distinguer la linguistique des disciplines voisines (grammaire, philologie, etc.).
- √ Identifier les grands domaines de la linguistique contemporaine.
- √ Développer une méthode d'observation linguistique rigoureuse.

1. Qu'est-ce que la linguistique ?

Le terme *linguistique* vient du latin *lingua*, qui signifie « langue ».

La linguistique est la **science du langage humain**. Elle s'intéresse à la structure, au fonctionnement et à l'évolution des langues naturelles.

Alors que la grammaire traditionnelle cherchait à **corriger** la langue, la linguistique moderne vise à **observer, décrire et expliquer** les faits de langue tels qu'ils se produisent réellement dans la communication (Baylon & Fabre, 1975).

La linguistique est donc une discipline **scientifique**, au même titre que la biologie ou la psychologie : elle adopte une méthode fondée sur l'observation, l'analyse et la généralisation.

◆ À retenir :

La linguistique ne dit pas comment il faut parler, mais comment les gens parlent réellement.

2. Le langage, objet d'étude de la linguistique

Le **langage** est une faculté universelle qui permet à l'être humain de communiquer à l'aide de signes.

C'est une capacité innée, mais sa mise en œuvre varie selon les communautés, les cultures et les époques.

Chaque langue est une manière particulière d'organiser cette faculté universelle. Ainsi, le français, l'arabe, le chinois ou le berbère sont autant de réalisations différentes d'un même phénomène : le langage.

Selon Saussure, le langage est « multiforme et hétérogène » : il met en jeu des éléments à la fois biologiques, psychiques et sociaux (Saussure, 1985).

La linguistique s'intéresse à la dimension **sociale** du langage, c'est-à-dire à la langue en tant que système partagé par une communauté.

Exemple :

Tous les humains peuvent parler, mais chacun le fait selon les règles de la langue qu'il a apprise dans son environnement social.

3. Une discipline scientifique

La linguistique moderne adopte une méthode rigoureuse fondée sur trois étapes principales :

1. **Observation** : le linguiste observe les faits linguistiques réels (paroles, textes, enregistrements).
2. **Analyse** : il repère des régularités, des structures et des oppositions.
3. **Théorisation** : il formule des hypothèses et des principes généraux pour expliquer ces régularités.

Cette démarche scientifique s'oppose à la perspective normative de la grammaire, qui prescrit des règles d'usage.

Exemple :

Le grammairien dira : « On doit dire *je ne sais pas* ».

Le linguiste observera : « Dans la langue parlée, la négation *ne* tend à disparaître : *je sais pas* ».

Cette attitude d'observation et de neutralité scientifique est l'une des marques de la linguistique moderne (Fuchs & Le Goffic, 1992).

4. Brève histoire de la linguistique

Avant le XX^e siècle, l'étude des langues reposait surtout sur la **grammaire comparée** et la **philologie**.

Les savants du XIX^e siècle, comme Franz Bopp, comparaient les langues pour en reconstituer les origines et les parentés.

Mais c'est **Ferdinand de Saussure** qui a véritablement fondé la linguistique moderne avec son *Cours de linguistique générale* (publié en 1916, après sa mort).

Saussure propose d'étudier la langue comme un **système de signes**, où chaque élément tire sa valeur de sa relation avec les autres (Saussure, 1985).

Cette conception systémique donnera naissance au **structuralisme**, courant majeur du XX^e siècle, prolongé par des linguistes comme Martinet, Jakobson ou Hjelmslev.

5. Les grands domaines de la linguistique

La linguistique est vaste et se subdivise en plusieurs domaines spécialisés selon l'aspect étudié du langage :

Domaine	Objet d'étude	Exemple d'analyse
Phonétique / Phonologie	Les sons du langage	Étude du son [ʁ] en français
Morphologie	La formation des mots	<i>chant-er, chant- eur, chant-euse</i>
Syntaxe	L'organisation des phrases	<i>Le chat dort / Dort le chat</i> ?
Sémantique	Le sens des mots et des phrases	Différence entre <i>maison</i> et <i>foyer</i>
Pragmatique	Le langage en contexte	Sens implicite de <i>Tu as l'heure ?</i>
Sociolinguistique	Les rapports entre langue et société	Variations selon les milieux sociaux
Psycholinguistique	Les processus mentaux du langage	Comment on comprend une phrase

Chaque domaine contribue à une meilleure compréhension du fonctionnement global de la langue.

◆ À retenir :

La linguistique est à la fois une et multiple : elle observe le langage sous des angles complémentaires.

6. La linguistique et les autres disciplines

La linguistique entretient des liens étroits avec d'autres sciences humaines :

- **La psychologie**, pour étudier les mécanismes d'acquisition et de traitement du langage.

- **La sociologie**, pour comprendre les variations de la langue selon les classes sociales.
- **L'anthropologie**, pour analyser le lien entre langue, culture et identité.
- **La didactique**, pour appliquer les connaissances linguistiques à l'enseignement des langues (Moeschler & Auchlin, 1997).

Cette interdisciplinarité fait de la linguistique une science vivante, toujours ouverte aux apports des autres domaines.

7. La linguistique comme outil d'analyse

Étudier la linguistique, c'est apprendre à observer la langue autrement. L'étudiant devient capable de repérer des structures, de formuler des hypothèses, et d'analyser les régularités d'une langue donnée.

Cette capacité d'abstraction développe l'esprit critique et la rigueur du raisonnement scientifique (Merine et al., 2017).

Exemple :

Quand on comprend que *chanteur* est formé sur *chanter*, on découvre que la langue est organisée selon des règles internes, et non un simple ensemble de mots.

Travaux Dirigés

Exercice 1 : Identifier le domaine linguistique

Associez chaque question à la branche de la linguistique correspondante.

1. Pourquoi dit-on *beau / bel / belle* ?
2. Quelle différence entre *je pars* et *je suis parti* ?
3. Pourquoi certains francophones disent *y z'ont dit* au lieu de *ils ont dit* ?
4. Quelle différence de sens entre *maison* et *habitation* ?
5. Pourquoi dit-on *le train part à 8h* et non *le train part à demain* ?

Exercice 2 : Observer la langue au quotidien

Relevez trois phrases ou expressions entendues dans votre entourage ou dans les médias qui s'éloignent de la norme grammaticale mais que tout le monde comprend.

Analysez-les brièvement :

- Quelle est la règle transgressée ?

- Pourquoi cette forme est-elle acceptée à l'oral ?
- Que révèle-t-elle sur la vitalité de la langue ?

8. Conclusion du cours

La linguistique n'est pas une discipline abstraite : elle nous apprend à **observer le langage avec rigueur et curiosité**.

Elle fait passer le locuteur du simple usage intuitif à une connaissance consciente de la langue qu'il parle.

En étudiant la linguistique, l'apprenant développe des compétences d'analyse, d'observation et d'interprétation, qui lui seront utiles dans toutes les disciplines du langage.

◆ À retenir :

Le linguiste ne juge pas la langue, il l'étudie. Il ne cherche pas la faute, mais la régularité.

Cours 2 : Grammaire et linguistique – deux concepts qui s'opposent ?

Objectifs

- √ Distinguer la linguistique de la grammaire traditionnelle.
- √ Comprendre les différences entre approche normative et approche descriptive.
- √ Identifier la complémentarité entre grammaire et linguistique.
- √ Appliquer les notions étudiées à des exemples concrets.

1. Introduction

La linguistique et la grammaire ont un objet d'étude commun : **la langue**. Mais leurs approches sont différentes, parfois même opposées dans leurs objectifs et leurs méthodes.

Alors que la **grammaire** cherche à **prescrire** des règles de bon usage, la **linguistique** cherche à **décrire** et à **expliquer** le fonctionnement réel des langues telles qu'elles sont parlées par les locuteurs (Dubois et al., 1977).

Autrement dit :

La grammaire dit *comment il faut parler*, tandis que la linguistique cherche à comprendre *comment on parle réellement*.

2. La grammaire : une approche normative

La grammaire est une discipline très ancienne. Depuis l'Antiquité, elle avait pour rôle d'enseigner à bien parler et à bien écrire.

Elle repose donc sur une **norme** : un ensemble de règles fixées par la tradition, les institutions ou les grammairiens eux-mêmes.

Par exemple, en français, on apprend qu'il faut dire :

Il est plus grand que moi et non *Il est plus grand que moi je suis*.

La grammaire a donc une fonction **prescriptive** : elle fixe ce qui est jugé correct ou incorrect selon la norme.

Cependant, cette approche présente une limite : elle **exclut** souvent des usages pourtant fréquents et naturels dans la langue parlée.

C'est précisément sur ce point que la linguistique moderne intervient pour adopter un regard **descriptif** plutôt que normatif (Baylon & Fabre, 1975).

◆ **À retenir :**

La grammaire impose, la linguistique observe.

3. La linguistique : une approche descriptive et explicative

La linguistique ne cherche pas à dire ce qui est *bon* ou *mauvais* dans une langue. Elle s'intéresse à ce que les locuteurs **font réellement** lorsqu'ils parlent ou écrivent. Elle analyse les formes linguistiques pour en comprendre la logique interne.

Par exemple, un linguiste ne condamnera pas une phrase comme : *Y en a marre*

Il cherchera à comprendre pourquoi cette tournure est si fréquente à l'oral, comment elle fonctionne grammaticalement, et ce qu'elle révèle de la tendance du français parlé (Martinet, 1970).

Cette attitude scientifique permet de saisir la **dynamique de la langue** : ses changements, ses variations, ses simplifications.

Exemple concret :

Les jeunes générations disent souvent *je vais au médecin* au lieu de *je vais chez le médecin*. Le linguiste n'y voit pas une faute, mais un **phénomène d'évolution syntaxique**.

Ainsi, la linguistique étudie les usages réels sans juger leur conformité à la norme grammaticale (Fuchs & Le Goffic, 1992).

4. Grammaire et linguistique : deux regards complémentaires

Opposer totalement la grammaire et la linguistique serait une erreur. Ces deux disciplines se complètent, car elles n'ont pas les mêmes finalités.

Discipline	Finalité	Méthode	Exemple
Grammaire	Enseigner les règles de bon usage	Prescriptive	On <i>doit dire</i> « il n'y a pas »
Linguistique	Comprendre le fonctionnement du langage	Descriptive et explicative	On <i>observe que</i> « y'a pas » est courant à l'oral

La grammaire est donc **pédagogique** : elle aide à maîtriser la langue standard. La linguistique est **scientifique** : elle aide à comprendre le système qui sous-tend les usages linguistiques.

Exemple :

Le grammairien enseigne la règle de l'accord du participe passé, le linguiste s'interroge sur les raisons qui rendent cette règle si difficile à appliquer.

Ainsi, loin de s'opposer, les deux approches se répondent et s'enrichissent mutuellement (Ducrot et coll., 1968).

5. Les apports de la linguistique à la grammaire

L'étude linguistique de la langue permet d'améliorer la grammaire elle-même. En effet, les découvertes de la linguistique structurale et fonctionnelle ont conduit à des descriptions plus précises des faits de langue.

Par exemple :

- Les linguistes ont montré que la langue est un **système d'oppositions** : on comprend le mot *chien* par opposition à *chat*, *cheval*, etc. (Saussure, 1985).
- Ils ont également distingué la **phrase** de l'**énoncé**, permettant d'intégrer la notion de contexte dans l'analyse grammaticale.
- Les travaux de Martinet ont introduit la notion de **double articulation** : la langue se compose de sons dénués de sens (phonèmes) qui se combinent pour former des unités porteuses de sens (monèmes).

Ces apports ont renouvelé la grammaire en la rendant plus cohérente, plus proche de la réalité linguistique, et plus utile à l'enseignement des langues (Moeschler & Auchlin, 1997).

◆ **À retenir :**

La linguistique ne remplace pas la grammaire : elle l'éclaire et la complète.

6. L'enseignement du FLE : un terrain d'articulation

Dans le domaine du **français langue étrangère (FLE)**, la distinction entre grammaire et linguistique est particulièrement importante.

Enseigner le français à des apprenants non natifs, c'est à la fois **enseigner les règles** (grammaire) et **expliquer leur logique interne** (linguistique).

Le bon enseignant de FLE doit donc savoir passer de la **grammaire normative** à la **description linguistique**, selon le contexte d'apprentissage et le profil des apprenants.

Par exemple :

- En grammaire, on enseigne : *Le participe passé s'accorde avec le COD placé avant le verbe.*
- En linguistique, on explique : *Cette règle provient du fonctionnement historique du français, qui tend à accorder les formes selon la structure du groupe nominal.*

Ce double regard permet une meilleure compréhension et un apprentissage plus intelligent de la langue.

✿ Travaux Dirigés

Exercice 3 : Grammaire ou linguistique ?

Indique pour chaque affirmation si elle relève de la **grammaire** ou de la **linguistique**, puis justifie ta réponse.

1. « On ne doit pas dire *je sais pas* mais *je ne sais pas*. »
2. « Dans la langue orale, le *ne* de négation disparaît souvent. »
3. « Le mot *pain* vient du latin *panem*. »
4. « On accorde le participe passé avec le COD placé avant le verbe. »
5. « Le verbe *aller* peut exprimer le futur proche (*Je vais partir*). »

Exercice 4 : Observer les usages réels

Lis les phrases suivantes, toutes tirées de situations de communication réelle. Pour chacune, réponds aux questions :

1. La phrase est-elle grammaticalement correcte ?
2. Qu'observe le linguiste dans cet usage ?
3. Qu'est-ce que cela révèle sur l'évolution du français ?
 - a. *Y en a marre !*
 - b. *C'est moi qu'a fait ça.*
 - c. *Faut qu'on se voit demain ?*
 - d. *Je vais au médecin.*
 - e. *Je te dis pas !*

7. Conclusion du cours

La grammaire et la linguistique sont deux approches complémentaires d'un même objet : la langue.

La première est **prescriptive** : elle apprend à maîtriser la norme.

La seconde est **descriptive** : elle cherche à comprendre le fonctionnement profond du système linguistique.

L'étudiant en linguistique doit donc apprendre à articuler ces deux perspectives : comprendre la langue pour mieux la pratiquer, et la pratiquer pour mieux la comprendre.

◆ À retenir :

La grammaire enseigne la langue telle qu'elle doit être utilisée, la linguistique l'étudie telle qu'elle est vécue par les locuteurs.

Cours III : La linguistique historique et le comparatisme

Objectifs

- √ Découvrir les origines de la linguistique moderne.
- √ Comprendre la naissance du comparatisme au XIX^e siècle.
- √ Identifier les grandes familles de langues du monde.
- √ Saisir le passage de la linguistique historique au structuralisme.

1. Introduction

Avant de devenir une science structurale et descriptive, la linguistique fut d'abord une **discipline historique**.

Pendant longtemps, les chercheurs se sont intéressés à la **genèse des langues**, à leurs ressemblances et à leurs filiations.

Cette approche, qu'on appelle la **linguistique historique**, a permis de comprendre que les langues changent au fil du temps et qu'elles sont souvent apparentées entre elles (Dubois et al., 1977).

Autrement dit :

Les langues sont comme des arbres : elles poussent, se ramifient et donnent naissance à d'autres langues.

2. La naissance du comparatisme

Le **comparatisme linguistique** apparaît au XIX^e siècle en Europe.

Les savants, notamment **Franz Bopp**, **Rasmus Rask** et **Jacob Grimm**, observent que certaines langues présentent des ressemblances systématiques, aussi bien dans le vocabulaire que dans la grammaire.

Ces ressemblances ne sont pas dues au hasard : elles révèlent une **origine commune**. Ainsi, le français, l'italien, l'espagnol et le portugais proviennent tous du latin. De même, le français et l'anglais, bien que différents, partagent des racines anciennes remontant à une même famille de langues.

Exemple célèbre :

Langue	Mot pour « père »
Sanskrit	<i>pitar</i>
Latin	<i>pater</i>
Grec ancien	<i>patēr</i>
Allemand	<i>Vater</i>
Anglais	<i>father</i>
Français	<i>père</i>

Toutes ces formes viennent d'une **langue mère commune**, aujourd'hui disparue : le **proto-indo-européen** (Baylon & Fabre, 1975).

◆ **À retenir :**

Le comparatisme consiste à étudier les correspondances entre les langues pour reconstituer leurs origines communes.

3. Les grandes familles de langues

Les linguistes ont classé les langues du monde selon leurs liens de parenté. Chaque groupe de langues issues d'une même origine est appelé **famille linguistique**. Voici quelques-unes des plus importantes :

Famille linguistique	Exemples de langues	Régions principales
Indo-européenne	Français, anglais, allemand, grec, hindi, persan	Europe, Asie du Sud, Iran
Afro-asiatique (chamito-sémitique)	Arabe, berbère, hébreu, amharique	Afrique du Nord, Moyen-Orient
Sino-tibétaine	Chinois, tibétain, birman	Asie de l'Est
Niger-congo	Swahili, wolof, zoulou	Afrique subsaharienne
Ouralo-altaïque (discutée)	Finnois, turc, hongrois	Europe du Nord, Asie centrale
Dravidienne	Tamoul, télougou, kannada	Inde du Sud
Amérindienne	Navajo, quechua, guarani	Amériques

Les frontières entre ces familles ne sont pas toujours strictes.

Certaines langues sont dites **isolées**, car elles n'ont pas de parenté clairement établie (exemple : le basque).

4. La méthode comparative

Les linguistes comparatistes ont mis au point une méthode rigoureuse pour reconstituer les langues anciennes :

1. **Comparer** des mots apparentés dans différentes langues.

2. **Établir** des correspondances régulières entre les sons.
3. **Reconstituer** la forme la plus ancienne possible.

Cette méthode a permis de découvrir les lois phonétiques, comme la célèbre **loi de Grimm**, qui explique certaines correspondances régulières entre le germanique et les autres langues indo-européennes (Martinet, 1970).

Exemple :

Latin *p* → devient *f* en germanique : *pater* → *father* *pes* → *foot*

◆ **À retenir :**

Le comparatisme repose sur la régularité des transformations phonétiques au cours du temps.

5. Du comparatisme au structuralisme

Au tournant du XX^e siècle, les linguistes cessent de s'intéresser uniquement à l'histoire des langues pour se pencher sur leur **structure interne**.

C'est le passage de la **linguistique diachronique** (étude des langues dans le temps) à la **linguistique synchronique** (étude d'une langue à un moment donné).

Ferdinand de Saussure est le premier à affirmer que la langue doit être étudiée **en elle-même et pour elle-même** (Saussure, 1985).

Il considère la langue comme un **système de signes**, et non comme une simple succession d'événements historiques.

Ainsi naît le **structuralisme**, qui marquera profondément la linguistique du XX^e siècle et inspirera de nombreux penseurs, dont Roman Jakobson et André Martinet.

En résumé :

- Le comparatisme explique **l'évolution** des langues.
- Le structuralisme explique **le fonctionnement** de la langue comme système.

6. Importance de la linguistique historique

La linguistique historique reste essentielle aujourd'hui, car elle nous aide à :

- √ comprendre les **origines culturelles** des peuples ;
- √ expliquer les **changements linguistiques** (sons, formes, sens) ;
- √ retracer les **contacts entre les langues** (emprunts, influences).

Elle montre que les langues ne sont pas figées, mais vivantes et en constante évolution (Fuchs & Le Goffic, 1992).

◆ **À retenir :**

Étudier la linguistique historique, c'est comprendre que parler une langue, c'est hériter d'une longue histoire collective.

✂ **Travaux Dirigés**

Exercice 5 : Retrouver les parentés linguistiques

Observez les séries de mots suivants et reliez les langues qui appartiennent à une même famille.

Série A	Série B
1. <i>mare</i> (italien) – <i>mer</i> (français) – <i>meer</i> (allemand)	A. Indo-européenne
2. <i>yad</i> (hébreu) – <i>yadek</i> (arabe dialectal)	B. Afro-asiatique
3. <i>shi</i> (chinois) – <i>tshé</i> (tibétain)	C. Sino-tibétaine
4. <i>ndoki</i> (swahili) – <i>bokonon</i> (fon)	D. Niger-congo

Associez chaque série à la famille de langues correspondante.

Exercice 6 : De la linguistique historique au structuralisme

Complétez les phrases suivantes à l'aide des mots proposés :

[comparatisme – système – Saussure – famille – évolution – synchronie – diachronie]

1. Le _____ est l'étude des langues à travers le temps.
2. Le _____ est l'étude de la langue à un moment donné.
3. Le comparatisme s'intéresse à l'_____ des langues.
4. Les langues issues d'une même origine forment une _____ linguistique.
5. Pour Saussure, la langue est un _____ de signes.
6. Le fondateur du structuralisme linguistique est _____.

7. Conclusion du chapitre

La linguistique historique a ouvert la voie à la compréhension scientifique du langage. En comparant les langues, les chercheurs du XIX^e siècle ont révélé les liens profonds entre des langues apparemment éloignées.

Mais c'est avec Saussure et le structuralisme que l'analyse linguistique a pris une dimension nouvelle, centrée sur la **structure** et non plus seulement sur l'histoire.

Ainsi, la linguistique moderne ne nie pas le passé des langues : elle le replace dans un ensemble plus vaste, celui du **fonctionnement global du langage humain**.

◆ À retenir :

Le comparatisme a donné naissance à la linguistique moderne : de l'histoire des langues à l'étude de leur système.

Cours IV : Les grandes dichotomies saussuriennes

Objectifs

- √ Comprendre la pensée fondatrice de Ferdinand de Saussure.
- √ Identifier les principales dichotomies linguistiques.
- √ Saisir la logique du système de la langue.
- √ Appliquer ces notions à des exemples concrets.

1. Ferdinand de Saussure : le fondateur de la linguistique moderne

Ferdinand de Saussure (1857–1913) est considéré comme le **père de la linguistique moderne**. Son ouvrage posthume, le *Cours de linguistique générale* (publié en 1916), marque une rupture décisive dans la manière d'étudier le langage.

Avant lui, la linguistique se concentrait sur l'évolution historique des langues. Saussure, lui, propose d'étudier la langue **en elle-même et pour elle-même** (Saussure, 1985). Il veut comprendre la **structure interne** du système linguistique, indépendamment de son histoire.

Sa réflexion repose sur une série de **grandes oppositions conceptuelles**, qu'il appelle **dichotomies**.

Ces oppositions structurent la pensée linguistique contemporaine.

2. Première dichotomie : Langage / Langue / Parole

2.1. Le langage

Le **langage** est la faculté naturelle qu'ont tous les êtres humains de communiquer à l'aide de signes.

C'est une capacité universelle, comparable à la capacité de marcher ou de penser.

Exemple :

Tous les humains peuvent parler, mais les animaux, eux, ne font qu'émettre des signaux instinctifs.

2.2. La langue

La **langue** est la réalisation sociale du langage. C'est un système de signes partagé par une communauté donnée : le français, l'arabe, l'anglais, etc.

La langue existe indépendamment des individus : elle leur préexiste et leur survit.

◆ **À retenir :**

La langue est un produit social, un code commun à tous les locuteurs d'une même communauté (Saussure, 1985).

2.3. La parole

La **parole** est l'usage individuel que chaque locuteur fait de la langue. C'est l'acte concret de parler, écrire, communiquer.

La parole dépend de la volonté, du style, de la voix, de la créativité de l'individu.

Exemple :

La langue est la grammaire partagée, mais chacun parle différemment : c'est la parole.

2.4. Résumé de la dichotomie

Élément	Nature	Caractère	Exemple
Langage	Faculté universelle	Naturelle	Capacité à communiquer
Langue	Système social	Collective	Le français, l'arabe, le kabyle
Parole	Réalisation individuelle	Personnelle	Dire "Bonjour" ou écrire un texte

Ces trois niveaux sont indissociables : la langue rend la parole possible, la parole fait vivre la langue, et le langage englobe les deux.

3. Deuxième dichotomie : Le signe linguistique

3.1. Définition du signe linguistique

Saussure définit la langue comme un **système de signes exprimant des idées**. Le signe linguistique est une **unité de base** composée de deux faces indissociables :

- le **signifiant** : la forme sonore ou graphique du mot,
- le **signifié** : l'idée ou le concept associé à cette forme.

Exemple :

Le mot *arbre* :

- **Signifiant** → la suite de sons /ɑʁbʁ/ ou les lettres "a-r-b-r-e".
- **Signifié** → l'idée d'un végétal avec tronc et feuillage.

Ces deux faces sont liées comme les deux côtés d'une feuille de papier : on ne peut les séparer sans faire disparaître le signe (Saussure, 1985).

3.2. Les propriétés du signe linguistique

1. L'arbitraire

Il n'existe aucun lien naturel entre le signifiant et le signifié.

Rien ne justifie que l'idée d'"arbre" soit associée à /ɑʁbʁ/ plutôt qu'à un autre son.
→ Cette absence de motivation naturelle est ce qui distingue le langage humain du cri animal (Martinet, 1970).

2. La linéarité

Le signifiant se déroule dans le temps : les sons s'enchaînent les uns après les autres.
→ On ne peut pas prononcer deux sons à la fois.

3. La mutabilité et l'immutabilité

Le signe change au fil du temps (mutabilité), mais les locuteurs ne peuvent pas le modifier individuellement (immutabilité).

→ Exemple : *hospital* est devenu *hôpital* à travers l'usage collectif.

◆ À retenir :

Le signe linguistique est **arbitraire, linéaire, mutable et immatériel**.

4. Troisième dichotomie : Axe syntagmatique / Axe paradigmatique

Saussure (1985) distingue deux axes fondamentaux dans la structure de la langue :

4.1. L'axe syntagmatique

C'est l'axe **horizontal** de la phrase : les mots se succèdent selon un ordre précis.

→ Exemple : *Le chat dort.*

Si l'on change l'ordre (*Dort le chat*), on change la structure syntaxique.

Les unités linguistiques se combinent entre elles : c'est la **relation de combinaison**.

4.2. L'axe paradigmatique

C'est l'axe **vertical** de la langue : chaque mot appartient à une série de possibles.

→ Exemple : dans *Le chat dort*, on pourrait remplacer *chat* par *chien, enfant, oiseau...*

Les mots qui peuvent se remplacer forment un **paradigme**.

Autrement dit :

- √ Le syntagme est une **chaîne** (combinaison).
- √ Le paradigme est une **colonne** (substitution).

Ces deux axes permettent de comprendre comment la langue fonctionne comme un **système de relations** et non comme une simple liste de mots (Fuchs & Le Goffic, 1992).

5. Quatrième dichotomie : Synchronie / Diachronie

5.1. Définition

- La **synchronie** étudie la langue à un moment donné, comme une photographie.
- La **diachronie** étudie la langue à travers le temps, comme un film.

Saussure privilégie la synchronie : pour comprendre le système linguistique, il faut l'observer dans son état stable, sans le confondre avec son histoire (Saussure, 1985).

Exemple :

- Étudier aujourd'hui le français parlé à Constantine = approche synchronique.
- Étudier l'évolution du mot *cheval* depuis le latin *caballus* = approche diachronique.

6. La vision structurale du langage

Toutes ces dichotomies traduisent une même idée : la langue est un **système structuré**, où les unités n'ont de valeur que par leurs relations réciproques.

◆ **À retenir :**

La langue est un système d'oppositions et de relations : elle ne se comprend qu'à travers ses structures internes.

✿ **Travaux Dirigés**

Exercice 7 : Langage, langue ou parole ?

Indiquez pour chaque énoncé s'il s'agit du **langage**, de la **langue** ou de la **parole**.

1. La capacité universelle de communiquer.
2. Le français, l'arabe, l'anglais.
3. Dire "Bonjour" à un ami.
4. L'ensemble des sons, des mots et des règles partagées par une communauté.
5. Le fait d'écrire un message sur son téléphone.

Exercice 8 : Signifiant et signifié

Associez les éléments suivants :

Signifiant	Signifié
a. "chat"	1. Animal domestique à quatre pattes
b. "soleil"	2. Astre qui éclaire la Terre
c. "rouge"	3. Couleur vive du spectre
d. "livre"	4. Objet composé de feuilles imprimées

Puis expliquez pourquoi le lien entre ces deux éléments est **arbitraire**.

Exercice 9 : Axes syntagmatique et paradigmaticque

Observez la phrase suivante :

Le chat dort sur le canapé.

1. Donnez un autre exemple de **syntagme** (en changeant l'ordre des mots).

2. Donnez trois exemples de **paradigmes** possibles (remplace un mot sans changer la structure).
3. Expliquez ce que ces axes révèlent sur la logique du système linguistique.

Exercice 10 : Synchronie ou diachronie ?

Classez les études suivantes selon leur approche : **synchronique** ou **diachronique**.

1. Étude de l'évolution du mot *roi* du latin *rex* au français moderne.
2. Analyse du vocabulaire des jeunes sur les réseaux sociaux en 2025.
3. Recherche sur les changements de prononciation du [r] en français depuis le XVII^e siècle.
4. Étude du français parlé aujourd'hui à Oum El Bouaghi.
5. Comparaison du français médiéval et du français actuel.

7. Conclusion du cours

Les dichotomies saussuriennes constituent le socle de la linguistique moderne. Elles permettent d'analyser la langue comme un système organisé, composé d'unités interdépendantes.

Grâce à Saussure, la linguistique s'est affranchie de la simple comparaison historique pour devenir une **science de la structure**.

◆ À retenir :

Saussure a transformé l'étude du langage : de l'histoire des langues à la logique du système.

Cours V : Application – Analyse d'un corpus simple

Objectifs

- √ Appliquer les notions de Saussure à l'analyse linguistique.
- √ Observer la structure interne de la langue à partir d'un mini-corpus.
- √ Développer une démarche d'analyse : observer, décrire, interpréter.
- √ Comprendre la logique du système linguistique à travers des exemples concrets.

1. Introduction : de la théorie à la pratique

Après avoir étudié les grandes dichotomies saussuriennes, il est essentiel de les **mettre en œuvre** dans l'analyse de la langue.

Le linguiste ne se contente pas de théories abstraites : il travaille à partir de **corpus réels**, c'est-à-dire d'ensembles d'énoncés authentiques ou fabriqués à des fins d'observation.

Analyser un corpus, c'est observer comment la langue fonctionne en contexte. C'est aussi comprendre que chaque mot, chaque structure, tire sa valeur de ses relations avec les autres (Saussure, 1985).

◆ **À retenir :**

Le linguiste observe la langue en action, pour en dégager les régularités internes.

2. Le corpus comme outil d'analyse

Un **corpus linguistique** est un ensemble d'exemples oraux ou écrits qui servent de base à une étude.

Le linguiste y recherche des régularités de forme et de sens.

Exemple de mini-corpus simple :

1. *Le chat mange la souris.*
2. *La souris est mangée par le chat.*
3. *Les chats mangent les souris.*

Ces phrases, bien que proches, révèlent des variations grammaticales et syntaxiques intéressantes :

- la **voix** (active / passive),
- le **nombre** (singulier / pluriel),
- la **structure syntaxique** (ordre des mots).

Analyser ce corpus permet de comprendre la logique du système de la langue française.

3. Analyse structurale du corpus

3.1. L'axe syntagmatique

Dans la phrase *Le chat mange la souris*, les mots s'enchaînent selon un ordre précis :

[Déterminant + Nom + Verbe + Déterminant + Nom].

Cet ordre crée le sens.

Si on modifie la séquence (*La souris mange le chat*), le sens change complètement.

Observation :

La combinaison des mots sur l'axe syntagmatique produit la structure grammaticale de la phrase.

3.2. L'axe paradigmatique

Chaque mot de la phrase peut être remplacé par un autre appartenant au même paradigme :

- *Le chien mange la viande.*
- *Le garçon mange la pomme.*
- *L'oiseau mange le grain.*

Ces substitutions montrent que les unités linguistiques appartiennent à des **catégories** : noms, verbes, déterminants...

Elles forment des séries dans lesquelles chaque mot a une **valeur différentielle** (Fuchs & Le Goffic, 1992).

◆ **À retenir :**

Le sens d'un mot dépend autant de ce qu'il est que de ce qu'il n'est pas.

3.3. Le signe et sa valeur

Dans une perspective saussurienne, chaque mot tire sa valeur de son opposition aux autres. Le mot *chat* n'a de sens que parce qu'il se distingue de *chien*, *rat* ou *souris*.

Cette idée de **valeur linguistique** est fondamentale :

« Dans la langue, il n'y a que des différences, sans termes positifs » (Saussure, 1985).

Exemple :

Le mot *jour* n'a de sens que par opposition à *nuit* ; *vivre* par opposition à *mourir* ; *haut* par opposition à *bas*.

Ainsi, le sens naît des relations entre les unités, non des mots pris isolément.

3.4. La double articulation

Selon Martinet (1970), la langue est un système à **double articulation** :

- **Première articulation** : les unités de sens (appelées *monèmes*) comme *chat*, *mange*, *souris*.
- **Deuxième articulation** : les sons sans sens (appelés *phonèmes*) comme [ʃ], [a], [t].

Cette organisation permet à la langue de combiner un petit nombre de sons pour produire une infinité de messages.

◆ **À retenir :**

La double articulation rend le langage humain à la fois **économique** et **créatif**.

4. Méthodologie d'analyse linguistique

L'analyse linguistique repose sur trois étapes essentielles :

1. Observation des faits de langue :

Le linguiste recueille des exemples, note les régularités et les variations.
(Exemple : les formes du pluriel, la négation, la place de l'adjectif...)

2. Description et classement :

Il regroupe les faits observés selon des critères morphologiques, syntaxiques ou sémantiques.

3. Interprétation :

Il formule des hypothèses explicatives : pourquoi ces formes existent-elles ? que révèlent-elles sur la logique du système ?

Cette démarche permet d'aborder la langue comme une structure vivante, en perpétuelle évolution (Moeschler & Auchlin, 1997).

Travaux Dirigés

Exercice 11 : Analyse d'un mini-corpus

Observez le corpus suivant :

1. *Le garçon lit un livre.*
2. *Un livre est lu par le garçon.*
3. *Les garçons lisent des livres.*
4. Relève les différences entre les phrases.
5. Identifie les oppositions : actif / passif, singulier / pluriel.
6. Indique sur quel axe (syntagmatique ou paradigmatic) portent ces variations.
7. Explique comment ces phrases illustrent la notion de système linguistique.

Exercice 12 : Le signe et la valeur

Complétez les paires suivantes en choisissant un mot de sens opposé. Puis expliquez comment la valeur du mot change selon le contexte.

Mot donné	Mot opposé	Phrase illustrant la valeur du mot
chaud
vie
blanc
lent

5. Conclusion du cours

L'analyse linguistique repose sur une idée simple mais essentielle : la langue n'est pas une liste de mots, mais un **système d'oppositions** et de **relations**.

Chaque élément y trouve sa place, sa valeur et sa fonction en rapport avec les autres.

Grâce à Saussure et à ses successeurs, la linguistique a cessé d'être une étude historique pour devenir une science de la **structure et du sens**.

◆ À retenir :

Comprendre la langue, c'est comprendre le système invisible qui la fait fonctionner.

Cours 1 : Le langage et son acquisition

Objectifs

- √ Comprendre les bases biologiques, psychologiques et sociales du langage.
- √ Identifier les principales théories de l'acquisition du langage.
- √ Développer une réflexion sur la dimension cognitive et sociale du langage.

1.1. Le langage : une capacité propre à l'être humain

Le langage est une **faculté universelle** qui distingue l'être humain des autres espèces. Il repose sur la capacité de produire et de comprendre des **signes** porteurs de sens. Cette aptitude n'est pas seulement un instrument de communication, mais aussi un outil de pensée et de structuration du monde (Pottier, 2000).

Selon Bernicot (1998), le langage humain s'appuie sur trois grands types de facteurs :

1. **Biologique**, car il dépend d'une base physiologique et neurologique ;
2. **Psychologique**, car il s'acquiert par des processus cognitifs ;
3. **Social**, car il se développe dans l'interaction avec autrui.

◆ À retenir :

Le langage est une faculté naturelle, mais la langue est une construction sociale.

1.2. Le facteur biologique

Le langage ne pourrait exister sans un **appareil phonatoire et un cerveau spécialisés**. Les découvertes en neuropsychologie ont mis en évidence deux zones cérébrales essentielles :

- √ **L'aire de Broca**, responsable de la production des énoncés,
- √ **L'aire de Wernicke**, responsable de la compréhension.

Chez les humains, ces aires sont situées dans l'hémisphère gauche du cerveau. Elles permettent la combinaison structurée des sons et des mots.

Exemple :

Une lésion dans l'aire de Broca provoque une **aphasie expressive** : le sujet comprend le langage mais n'arrive pas à produire des phrases grammaticalement correctes.

Harriet (2003) souligne que ces structures biologiques ne suffisent pas : le langage doit être activé par un environnement social et cognitif.

1.3. Le facteur psychologique

Le langage est étroitement lié au **développement cognitif**.

Les psycholinguistes comme Piaget et Vygotski ont montré que la pensée et le langage se construisent simultanément.

- Pour **Piaget**, le langage est une conséquence du développement de l'intelligence. L'enfant parle parce qu'il pense.
- Pour **Vygotski**, c'est l'inverse : le langage permet à l'enfant de structurer sa pensée.
- Pour **Chomsky**, le langage est une compétence innée : chaque être humain possède une **grammaire universelle**, sorte de programme biologique qui permet d'apprendre n'importe quelle langue.

Remarque :

Ces approches se complètent : la biologie fournit la capacité, la psychologie en guide le développement, et la société en assure la réalisation.

1.4. Le facteur social

Le langage est un **fait social** avant tout.

L'enfant apprend à parler en imitant, en interagissant, en étant corrigé et encouragé par son entourage.

C'est dans l'échange que la parole prend sens et que les règles de la langue sont intériorisées (Bernicot, 1998).

Exemple :

Un enfant bilingue développe naturellement deux systèmes linguistiques s'il est exposé de façon équilibrée aux deux langues dès son plus jeune âge.

Selon Saussure (1985), la langue est une institution sociale : elle préexiste à l'individu et s'impose à lui.

Le langage ne se réduit donc pas à une faculté biologique, mais devient un produit culturel partagé.

1.5. Synthèse : un phénomène multidimensionnel

Dimension	Nature	Représentants	Exemples
-----------	--------	---------------	----------

Biologique	Prédisposition naturelle au langage	Broca, Wernicke	Aire cérébrale du langage
Psychologique	Construction cognitive et mentale	Piaget, Vygotski, Chomsky	Interaction pensée-langage
Sociale	Transmission culturelle	Saussure, Bernicot	Apprentissages sociaux du langage

◆ **À retenir :**

L'acquisition du langage est le résultat d'une interaction dynamique entre le corps, l'esprit et la société.

✿ **Travaux Dirigés**

Exercice 13 : Identifier les facteurs

Classez chaque élément dans la bonne catégorie : **biologique**, **psychologique** ou **social**.

1. L'aire de Broca.
2. Le besoin de communiquer.
3. L'imitation de l'adulte.
4. La mémoire lexicale.
5. La perception auditive.
6. La correction par les parents.

Exercice 14 : Réflexion argumentée

Expliquez, en dix lignes environ, pourquoi l'enfant ne peut pas développer de langage sans contact social, même s'il possède toutes ses capacités biologiques.

Appuyez votre réponse sur un exemple ou une théorie étudiée.

Cours 2 : Le code oral et le code écrit

2.1. Le code oral : la langue vivante

Le **code oral** est la forme première du langage. Il repose sur la **voix**, le **rythme**, l'intonation et la gestuelle.

L'oral est dynamique : il se produit dans l'instant et s'appuie sur la situation d'échange.

Selon Danon-Boileau et Morel (1999), l'oral se caractérise par :

- une syntaxe spontanée et souvent incomplète ;
- une forte dépendance au contexte ;
- l'emploi de marqueurs phatiques (*tu vois, ben, euh...*) ;
- une redondance qui facilite la compréhension.

Exemple :

« Euh... ben, j'sais pas moi, on y va ? » → typique du français parlé.

◆ **À retenir :**

L'oral est immédiat, interactif et contextuel.

2.2. Le code écrit : la langue fixée

L'écrit est une transformation du langage en signes graphiques. Il nécessite un apprentissage et obéit à des conventions précises : orthographe, ponctuation, syntaxe rigoureuse.

Danon-Boileau et Morel (1999) soulignent que l'écrit permet :

- une distance réflexive,
- une organisation logique du discours,
- une transmission durable du message.

Exemple :

L'énoncé oral « *J'veis voir ma mère demain* » devient à l'écrit : *Je vais voir ma mère demain.*

◆ **À retenir :**

L'écrit impose une planification et une norme : il fixe la langue dans le temps.

2.3. Comparaison entre oral et écrit

Aspect	Oral	Écrit
Support	Voix, sons	Traces graphiques
Contexte	Situation immédiate	Décontextualisé
Syntaxe	Souple, parfois inachevée	Structurée et complète

Interaction	Présente	Absente
Correction	Immédiate	Différée
Redondance	Fréquente	Rare

Remarque :

Les deux codes ne s'opposent pas : ils s'enrichissent mutuellement dans la communication moderne (mails, messageries, enregistrements vocaux).

 **Travaux Dirigés**

Exercice 15 : Reconnaître le code

Indiquez pour chaque phrase s'il s'agit du **code oral** ou du **code écrit**, puis justifiez votre réponse.

1. « Salut, ça va ? »
2. « L'auteur conclut que le texte illustre la modernité du style. »
3. « Euh... j'sais pas trop, peut-être demain ? »
4. « Les résultats statistiques confirment la tendance. »
5. « Merci d'être venus, euh... enfin d'être là ! »

Exercice 16 : Transformer le code

Transformez les phrases suivantes en changeant le code.

1. *Ben tu vois, j pense qu'il a pas compris.*
2. *Les recherches confirment la validité du modèle.*
3. *Y'a pas d problème, t inquiète !*
4. *Les données recueillies démontrent l importance du facteur social.*

Cours 3 : Structuralisme et Fonctionnalisme

3.1. Le structuralisme

Le **structuralisme** repose sur la vision saussurienne de la langue : un **système de signes** où chaque unité tire sa valeur de sa relation aux autres (Saussure, 1985).

Le structuralisme met l'accent sur la **structure interne** de la langue, indépendamment du contexte ou du locuteur. L'objectif est de décrire les **règles de fonctionnement** du système linguistique.

Exemple :

Le mot *chat* se définit non par lui-même, mais par opposition à *chien, rat, animal, etc.*

◆ **À retenir :**

Le structuralisme analyse la langue comme un tout organisé, comparable à un organisme vivant.

3.2. Le fonctionnalisme (Martinet)

Le **fonctionnalisme** prolonge le structuralisme en s'intéressant à la **fonction communicative** de la langue.

Pour Martinet (1960), chaque élément linguistique existe parce qu'il **remplit une fonction** dans la communication.

Il introduit deux principes majeurs :

1. **La double articulation :**

√ Première articulation → les unités de sens (*monèmes*).

√ Deuxième articulation → les unités sonores (*phonèmes*).

2. **Le principe d'économie :** la langue tend à un équilibre entre effort minimal et efficacité maximale.

Exemple :

Photographie → *photo*, *automobile* → *auto* : la langue simplifie tout en conservant le sens.

◆ **À retenir :**

Le fonctionnalisme considère la langue comme un instrument au service de la communication.

3.3. Structuralisme et fonctionnalisme : deux visions complémentaires

Aspect	Structuralisme	Fonctionnalisme
Objet	Système linguistique	Usage communicatif
Méthode	Description des structures	Étude des fonctions
Perspective	Abstraite	Pragmatique

Représentant	Saussure	Martinet
--------------	----------	----------

Ces deux approches ne s'excluent pas : l'une décrit la **forme**, l'autre explique la **finalité**.

✿ Travaux Dirigés

Exercice 17 : Structuralisme ou fonctionnalisme ?

Complétez le tableau suivant selon le modèle saussurien ou martinétien :

Énoncé	Approche correspondante
La langue est un système d'oppositions.
Le langage évolue pour économiser l'effort.
Chaque élément tire sa valeur des autres.
La fonction de communication prime sur la structure.
Les sons se combinent pour former des unités de sens.

Cours 4 : La théorie de la communication et les fonctions du langage (Jakobson)

Objectifs

- √ Comprendre les éléments du schéma de la communication selon Jakobson.
- √ Identifier les six fonctions du langage et leurs usages dans les situations de communication.
- √ Relier ces fonctions aux actes de parole quotidiens et à la diversité des intentions linguistiques.

4.1. La théorie de la communication

Roman Jakobson, linguiste et théoricien du langage, propose dans ses *Essais de linguistique générale* (1963) un modèle fondamental de la communication.

Pour lui, tout acte de parole met en jeu **six éléments** indispensables :

Élément	Définition	Exemple
Émetteur	Celui qui produit le message.	L'orateur, l'auteur d'une lettre.
Récepteur	Celui qui reçoit le message.	L'auditeur, le lecteur.
Message	Le contenu transmis.	L'information ou l'idée.
Code	Le système commun utilisé.	La langue française, les gestes, les symboles.
Canal	Le support physique de la communication.	L'air, le téléphone, l'écrit.
Contexte (référent)	La situation ou le sujet du message.	Le thème de la conversation.

Exemple :

Dans une conversation téléphonique :

- Émetteur : l'appelant,
- Récepteur : l'interlocuteur,
- Canal : le téléphone,
- Code : la langue,
- Message : le contenu échangé,
- Contexte : le sujet discuté.

◆ **À retenir :**

La communication est un acte complexe où chaque élément joue un rôle déterminant dans la réussite du message.

4.2. Les six fonctions du langage

Jakobson associe à chaque élément du schéma une **fonction du langage**. Ces fonctions coexistent souvent, mais l'une d'elles domine selon l'intention du locuteur.

Élément dominant	Fonction linguistique	Description et exemples
Émetteur	Expressive (émotive)	Exprime les sentiments, émotions. → <i>J'ai peur !</i>
Récepteur	Conative (appellative)	Vise à agir sur l'interlocuteur. → <i>Écoute-moi !</i>
Message	Poétique	Met l'accent sur la forme du message. → <i>Le vent violent vole les voiles.</i>
Contexte	Référentielle	Transmet une information objective. → <i>Il pleut aujourd'hui.</i>
Code	Métalinguistique	Sert à parler de la langue elle-même. → <i>Que veut dire "structure" ?</i>
Canal	Phatique	Sert à établir ou maintenir le contact. → <i>Allô ? Tu m'entends ?</i>

Ces fonctions montrent que le langage est **polyvalent** : il ne sert pas uniquement à informer, mais aussi à séduire, émouvoir, interroger ou maintenir le lien social (Baylon & Mignot, 1994).

Exemple :

Dans un simple "Bonjour !", la fonction phatique (contact) prime, mais elle véhicule aussi une valeur expressive (amabilité).

◆ À retenir :

Comprendre les fonctions du langage, c'est comprendre les intentions derrière les mots.

4.3. Les limites du modèle

La théorie de Jakobson a profondément marqué la linguistique du XX^e siècle, mais elle a aussi été discutée.

Les pragmatistes lui reprochent de négliger la dimension **interactionnelle** et **contextuelle** du langage (Danon-Boileau & Morel, 1999).

Cependant, son apport reste essentiel pour la didactique du FLE : il aide à analyser **la finalité communicative des énoncés** et à concevoir des activités langagières variées.

Travaux Dirigés

Exercice 18 : Identifier la fonction du langage

Associez chaque énoncé à la fonction dominante du langage.

1. « Il fait très chaud aujourd’hui. »
2. « S’il te plaît, ferme la porte. »
3. « J’ai tellement peur de cet orage ! »
4. « Tu m’entends toujours ? »
5. « La beauté du mot naît du silence qui l’entoure. »
6. « Que veut dire “phonème” ? »

Cours 5 : Les courants linguistiques contemporains

Objectifs

- √ Découvrir les théories post-structuralistes du XX^e siècle.
- √ Comprendre les fondements de la **glossématique** (Hjelmslev) et du **distributionnalisme** (Bloomfield).
- √ Saisir leur influence sur la linguistique moderne et la didactique des langues.

5.1. La glossématique de Hjelmslev

Louis Hjelmslev (1899–1965) propose une approche plus abstraite que celle de Saussure. Dans sa théorie **glossématique**, il distingue deux plans dans le signe linguistique :

- **Le plan de l’expression** (la forme sonore ou graphique),
- **Le plan du contenu** (la signification).

Mais, contrairement à Saussure, Hjelmslev (1943) considère que la langue n'est pas faite de *substances* (sons ou idées), mais uniquement de **formes**.

Le langage est donc un **système de relations pures**, sans référence directe au monde extérieur.

Exemple :

Le mot *chien* n'est pas lié à l'animal réel, mais à une forme conceptuelle organisée par le système de la langue.

◆ **À retenir :**

La glossématique étudie la structure du langage en tant que forme, indépendamment de son contenu matériel.

5.2. Le distributionnalisme de Bloomfield

Leonard Bloomfield (1887–1949) appartient à la tradition américaine du **structuralisme empirique**.

Il propose une méthode d'analyse fondée sur la **distribution** : une unité linguistique est définie par les contextes où elle apparaît (Bloomfield, 1933).

L'objectif du distributionnalisme est d'étudier la langue sans recourir à la signification, en observant uniquement les **formes observables** (sons, mots, combinaisons).

Cette approche influencera les débuts de la linguistique computationnelle et les grammaires génératives ultérieures.

Exemple :

Dans les phrases *Le chat dort / Le chien court*, les mots *chat* et *chien* appartiennent à la même **distribution** car ils occupent la même position syntaxique.

◆ **À retenir :**

Le distributionnalisme met l'accent sur la méthode : observer, classer, décrire sans interpréter.

5.3. L'héritage contemporain

Les courants de Hjelmslev et Bloomfield ont ouvert la voie à la **linguistique formelle** et à la **linguistique computationnelle**.

Ils ont permis de penser la langue comme un ensemble de règles pouvant être modélisées et analysées de façon scientifique (Fuchs & Le Goffic, 1996).

Aujourd'hui encore, leurs principes inspirent les approches en **traitement automatique du langage (TAL)** et en **intelligence artificielle linguistique**, domaines en plein essor dans la recherche linguistique.

✿ Travaux Dirigés

Exercice 19 : Glossématique et distributionnalisme

Complétez le tableau suivant :

Critère	Glossématique (Hjelmslev)	Distributionnalisme (Bloomfield)
Objet d'étude		
Importance du sens		
Méthode d'analyse		
Type de relation étudiée		
Exemple d'application		

Cours 6 : Application – Segmentation et sens linguistique

Objectifs

- √ Appliquer les principes du fonctionnalisme et du distributionnalisme à un corpus simple.
- √ Identifier la segmentation du langage à différents niveaux.
- √ Comprendre la relation entre le continu (flux du discours) et le discontinu (unités linguistiques).

6.1. La segmentation du langage

La langue fonctionne selon un principe de **discontinuité organisée** : le flot continu du discours se segmente en unités distinctes.

Ces unités peuvent être :

- **Phonétiques** : les sons (phonèmes),
- **Morphologiques** : les mots ou racines,
- **Syntaxiques** : les groupes de mots,
- **Sémantiques** : les idées exprimées.

Exemple :

Énoncé : *Les enfants jouent dans la cour.*

→ Segmentation : [Les enfants] [jouent] [dans la cour].

Chaque groupe porte une fonction syntaxique et sémantique distincte.

Cette segmentation permet de décrire la langue comme un ensemble d'unités hiérarchisées.

6.2. Le continu et le discontinu

Dans la réalité de la parole, le message linguistique est **continu** : les sons se succèdent sans pause nette.

Mais l'analyse linguistique découpe ce flux en **unités discrètes** pour mieux comprendre le fonctionnement du langage (Martinet, 1960).

◆ À retenir :

Le linguiste transforme le flux sonore continu en unités discontinues pour en dégager la structure du sens.

✂ Travaux Dirigés

Exercice 20 : Segmentation et analyse

Analysez la phrase suivante en la segmentant selon trois niveaux : phonétique, morphologique et syntaxique.

Le petit garçon court rapidement vers la maison.

- 1. Phonétique** : écrivez la phrase en segments sonores (simplifiés).
- 2. Morphologique** : identifiez les unités de sens (préfixes, racines, suffixes).
- 3. Syntaxique** : décomposez la phrase en groupes grammaticaux.

Conclusion générale de la partie Linguistique 2

Le deuxième semestre de linguistique prolonge la réflexion structurale en ouvrant la discipline à la communication, à la fonction et à la structure dynamique du langage.

L'étude des théories de Jakobson, Martinet, Hjelmslev et Bloomfield montre que le langage est à la fois **système, fonction, forme et usage**.

Ces approches, complémentaires, invitent l'étudiant à observer la langue non comme un simple code, mais comme une **activité vivante**, au croisement du biologique, du psychologique et du social.

◆ **À retenir :**

Le langage est un organisme vivant, en équilibre entre structure et fonction, entre continuité et segmentation, entre sens et forme.

CORRIGÉS DES TRAVAUX DIRIGÉS — PARTIES LINGUISTIQUE 1 ET 2

✿ **Cours 1 — TD 1 & 2**

Exercice 1 : Observation du langage

1. Les énoncés expriment des idées sous forme de signes linguistiques.
2. La communication suppose un code commun entre locuteurs.
3. Le langage est ici utilisé dans sa fonction sociale.
4. Chaque mot a une valeur selon le contexte.
5. Le langage est donc un phénomène structuré et partagé.

Réponse synthétique : Le langage humain repose sur des signes codés, organisés et socialement transmis.

Exercice 2 : Identifier les définitions

1. **Langage** : faculté universelle de communiquer.
2. **Langue** : système de signes propre à une communauté.
3. **Parole** : usage individuel de la langue.

Exemple : Le langage permet de parler, la langue est le français, la parole est “Je te parle”.

✿ **Cours 2 — TD 3 & 4**

Exercice 3 : Grammaire ou linguistique ?

1. Grammaire – norme de correction.
2. Linguistique – observation descriptive.
3. Linguistique – étude historique.
4. Grammaire – prescription normative.
5. Linguistique – observation fonctionnelle.

Conclusion : La grammaire enseigne le bon usage, la linguistique observe le fonctionnement.

Exercice 4 : Observer les usages réels

- a. *Y en a marre !* → linguistique : simplification orale du “il y en a”.
- b. *C’est moi qu’a fait ça* → étude linguistique de la variation.
- c. *Faut qu’on se voit demain ?* → usage oral familier, réduction syntaxique.
- d. *Je vais au médecin* → simplification du groupe “chez le médecin”.
- e. *Je te dis pas !* → énoncé elliptiques fréquents à l’oral.

Observation : Ces formes ne sont pas des fautes, mais des marques d’oralité.

🌀 Cours 3 — TD 5 & 6

Exercice 5 : Parentés linguistiques

1 → A (Indo-européenne)

2 → B (Afro-asiatique)

3 → C (Sino-tibétaine)

4 → D (Niger-Congo)

Les ressemblances phonétiques et lexicales indiquent une origine commune.

Exercice 6 : De la linguistique historique au structuralisme

1. Diachronie
2. Synchronie
3. Évolution
4. Famille
5. Système
6. Saussure

Résultat : Saussure a fondé l’étude synchronique du système linguistique.

🌀 Cours 4 — TD 7 à 10

Exercice 7 : Langage, langue ou parole

1. Langage
2. Langue
3. Parole

4. Langue

5. Parole

Le langage englobe la langue et la parole : il est la faculté globale.

Exercice 8 : Signifiant et signifié

a-1, b-2, c-3, d-4.

→ Le lien entre signifiant et signifié est **arbitraire**, car rien ne relie naturellement le mot au concept.

Exercice 9 : Axes syntagmatique et paradigmaticque

1. *Le petit chat dort sur le canapé.* (syntagme modifié)

2. Paradigmes possibles : *chien / garçon / oiseau.*

3. Ces axes montrent la double organisation : combinaison (syntagme) et substitution (paradigme).

Exercice 10 : Synchronie ou diachronie ?

1. Diachronie

2. Synchronie

3. Diachronie

4. Synchronie

5. Diachronie

À **retenir** : La synchronie observe la langue à un moment donné, la diachronie dans son évolution.

Cours 5 — TD 11 & 12

Exercice 11 : Analyse d'un mini-corpus

1. Différences : voix (active/passive), nombre, structure.

2. Oppositions : sujet/agent, pluriel/singulier.

3. Variations sur l'axe syntagmatique.

4. Ces phrases montrent le système d'oppositions internes de la langue.

Exercice 12 : Le signe et la valeur

Mot	Opposé	Phrase
chaud	froid	Il fait chaud en été, froid en hiver.
vie	mort	La vie précède la mort.
blanc	noir	Le noir et le blanc s'opposent visuellement.
lent	rapide	Ce train est lent, l'autre est rapide.
riche	pauvre	Les riches et les pauvres coexistent.

Analyse : Le sens de chaque mot dépend de son contraire : la langue fonctionne par oppositions.

✿ Linguistique 2 — Cours 1 — TD 13 & 14

Exercice 13 : Trois facteurs du langage

Élément	Catégorie
Aire de Broca	Biologique
Mémoire lexicale	Psychologique
Imitation	Social
Cordes vocales	Biologique
Besoin de communiquer	Social
Raisonnement abstrait	Psychologique

Ces facteurs interagissent dans l'acquisition du langage.

Exercice 14 : Étude de cas

Un enfant sans contact social (comme Victor de l'Aveyron) ne développe pas de langage articulé, car la langue se construit dans l'interaction humaine.

Même avec un cerveau normal, l'absence d'échange empêche l'apprentissage des structures linguistiques.

→ Le facteur social est donc indispensable à l'actualisation du langage biologique.

Cours 2 — TD 15 & 16

Exercice 15 : Identifier le code

1. Oral
2. Écrit
3. Oral
4. Écrit
5. Oral

L'oral est spontané et contextuel ; l'écrit est formel et structuré.

Exercice 16 : Transformation du code

1. Oral → Écrit : *Je pense qu'il n'a pas compris.*
2. Écrit → Oral : *Ouais, ça confirme ce qu'on disait !*
3. Oral → Écrit : *Je suis allée au marché, il y avait beaucoup de monde.*
4. Écrit → Oral : *Ben ouais, les données montrent bien ça !*

La réécriture fait passer de la spontanéité à la planification.

Cours 3 — TD 17

Exercice 17 : Structuralisme ou fonctionnalisme

Énoncé	Réponse
La langue est un système d'oppositions.	Structuralisme
Le langage évolue pour économiser l'effort.	Fonctionnalisme

Chaque élément tire sa valeur des autres.	Structuralisme
La fonction de communication prime.	Fonctionnalisme
Les sons se combinent pour former du sens.	Fonctionnalisme (double articulation)

✿ Cours 4 — TD 18

Exercice 18 : Fonctions du langage

1. Référentielle
2. Conative
3. Expressive
4. Phatique
5. Poétique
6. Métalinguistique

Ces six fonctions coexistent souvent dans un même acte de parole.

✿ Cours 5 — TD 19

Exercice 19 : Glossématique et distributionnalisme

Critère	Glossématique	Distributionnalisme
Objet	Forme pure du langage	Observation des occurrences
Sens	Abstrait, non référentiel	Peu pris en compte
Méthode	Déduction structurale	Induction empirique
Relations	Forme–forme	Position–distribution
Application	Théorie sémiotique	Grammaire structurale

Les deux visent la rigueur, mais Hjelmslev est plus théorique, Bloomfield plus descriptif.

🌀 Cours 6 — TD 20

Exercice 20 : Segmentation et analyse

1. **Phonétique** : [lə pəti ɡaʁsɔ̃ kuʁ ʁapidmɑ̃ vɛʁ la mɛzɔ̃]
2. **Morphologique** : le / petit / garçon / court / rapidement / vers / la / maison.
3. **Syntaxique** : [Le petit garçon] [court rapidement] [vers la maison].

Conclusion : Chaque niveau de segmentation révèle un plan d'organisation distinct : le son, la forme, le sens.

GLOSSAIRE DE LINGUISTIQUE

Aire de Broca :

Zone du cerveau située dans l'hémisphère gauche, responsable de la production du langage articulé. Une lésion dans cette aire provoque des troubles de la parole (aphasie expressive).

Aire de Wernicke :

Région cérébrale impliquée dans la compréhension du langage. Sa lésion entraîne une aphasie de compréhension.

Arbitraire du signe :

Principe selon lequel il n'existe pas de lien naturel entre le signifiant (forme sonore) et le signifié (idée). Ex. : rien ne justifie que l'idée de "chat" soit associée à ce mot plutôt qu'à un autre.

Axe syntagmatique :

Axe **horizontal** de la phrase où les mots se combinent selon un ordre déterminé.
Ex. : *Le chat dort sur le canapé.*

Axe paradigmatique :

Axe **vertical** de la langue regroupant les mots substituables dans une même position.
Ex. : *chat / chien / oiseau.*

Bilinguisme :

Compétence d'un individu à utiliser deux langues selon les contextes de communication.

Bloomfield (Leonard) :

Linguiste américain fondateur du **distributionnalisme**, qui décrit les langues à partir des formes observables, sans se référer au sens.

Canal :

Support physique ou moyen par lequel circule le message (voix, papier, téléphone...).

Catégorie grammaticale :

Classe de mots partageant les mêmes propriétés (nom, verbe, adjectif, etc.).

Chomsky (Noam) :

Linguiste américain ayant développé la théorie de la **grammaire générative**. Il défend l'idée d'une **grammaire universelle innée**.

Code :

Système de signes partagés entre les interlocuteurs (langue, alphabet, gestes...).

Communication :

Processus d'échange d'informations entre un émetteur et un récepteur à travers un code commun (Jakobson, 1963).

Comparatisme linguistique :

Méthode d'étude des langues fondée sur la comparaison de leurs ressemblances historiques pour reconstituer leur origine commune.

Conatif (fonction) :

Fonction du langage centrée sur le récepteur, visant à influencer ou à agir sur lui. Ex. : *Ferme la porte !*

Contexte (ou référent) :

Situation ou sujet auquel le message se rapporte.

Continu / discontinu :

Distinction entre le flux ininterrompu de la parole (continu) et la segmentation en unités (discontinu) nécessaire à l'analyse linguistique.

Diachronie :

Étude de la langue à travers le temps et son évolution historique.

Distributionnalisme :

Courant linguistique (Bloomfield) qui décrit les unités d'une langue selon leurs contextes d'apparition, sans tenir compte de la signification.

Double articulation :

Principe de Martinet selon lequel la langue est organisée en deux niveaux :

1. Les unités de sens (monèmes),
2. Les sons distinctifs sans sens (phonèmes).

Dubois (Jean) :

Linguiste français, auteur de *La linguistique* (Larousse, 1977), connu pour ses travaux sur la description du français.

Économie linguistique (principe d') :

Tendance naturelle du langage à simplifier les formes tout en conservant la clarté du message.

Ex. : *Photographie* → *photo*.

Émetteur :

Personne ou instance qui produit le message dans la communication.

Énoncé :

Toute production linguistique complète (phrase, parole) ayant un sens dans un contexte donné.

Énonciation :

Acte de produire un énoncé selon la situation, le locuteur et l'intention.

Écrit (code) :

Forme du langage fixée par des signes graphiques. Il se caractérise par sa permanence et son indépendance du contexte immédiat.

Famille de langues :

Groupe de langues ayant une origine commune (ex. : famille indo-européenne).

Facteur biologique :

Ensemble des éléments physiologiques et neurologiques impliqués dans la production du langage (cerveau, organes phonatoires).

Facteur psychologique :

Aspect cognitif du langage lié à la pensée, la mémoire et l'apprentissage.

Facteur social :

Dimension collective du langage : son acquisition dépend de la communication au sein d'un groupe.

Fonction du langage :

Rôle que joue le langage selon la situation (expressive, conative, référentielle, phatique, poétique, métalinguistique).

Fonctionnalisme (Martinet) :

Courant linguistique qui analyse la langue selon sa **fonction communicative** et son **efficacité**.

Forme linguistique :

Organisation abstraite des unités linguistiques indépendamment de leur contenu matériel (Hjelmslev, 1943).

Glossématique :

Théorie de Hjelmslev qui décrit la langue comme un système formel composé de deux plans : expression et contenu.

Grammaire :

Discipline normative qui fixe les règles de bon usage d'une langue (accords, conjugaisons, syntaxe).

Grammaire générative :

Théorie de Chomsky selon laquelle les phrases sont produites par des règles mentales innées.

Hjelmslev (Louis) :

Linguiste danois fondateur de la **glossématique**, qui conçoit la langue comme un réseau formel de relations entre formes.

Historique (linguistique) :

Approche qui étudie les transformations des langues à travers le temps (diachronie).

Jakobson (Roman) :

Linguiste russe ayant élaboré la théorie de la communication et les **six fonctions du langage**. Il est l'un des fondateurs du **structuralisme fonctionnel**.

Langage :

Faculté universelle de communiquer par signes, propre à l'espèce humaine.

Langue :

Système de signes partagés par une communauté linguistique.

Langue maternelle :

Première langue apprise naturellement dans le milieu familial.

Langue seconde :

Langue apprise après la langue maternelle, dans un contexte scolaire ou social.

Linéarité :

Propriété du signifiant : les sons se succèdent dans le temps sans se superposer.

Martinet (André) :

Linguiste français représentant du **fonctionnalisme**. Il a formulé les principes de **double articulation** et d'**économie linguistique**.

Message :

Contenu sémantique transmis entre un émetteur et un récepteur.

Métalinguistique (fonction) :

Fonction du langage qui sert à parler de la langue elle-même. Ex. : *Que veut dire "morphème" ?*

Monème :

Unité minimale de sens (ex. : *chat, mange*). C'est la première articulation de la langue.

Morphologie :

Partie de la linguistique qui étudie la formation interne des mots.

Norme :

Ensemble des règles fixant l'usage correct d'une langue à un moment donné.

Notion de système :

Principe saussurien selon lequel la langue forme un tout organisé où chaque unité tire sa valeur des autres.

Parole :

Utilisation individuelle et concrète de la langue par un locuteur.

Phatique (fonction) :

Fonction du langage visant à établir ou maintenir le contact. Ex. : *Allô ? Tu m'entends ?*

Phonème :

Unité sonore minimale distinctive du sens. Ex. : [p] et [b] distinguent *pain* et *bain*.

Piaget (Jean) :

Psychologue suisse qui considère le langage comme un produit du développement intellectuel de l'enfant.

Pottier (Bernard) :

Linguiste français ayant travaillé sur la relation entre langage, pensée et catégorisation.

Référentielle (fonction) :

Fonction du langage centrée sur le contenu du message (informer, décrire un fait). Ex. : *Il pleut*.

Relation paradigmatique :

Lien d'opposition entre des unités substituables. Ex. : *chat / chien / oiseau*.

Relation syntagmatique :

Lien de combinaison entre des unités dans la chaîne parlée. Ex. : *Le chat dort*.

Saussure (Ferdinand de) :

Linguiste suisse fondateur de la linguistique moderne. Il a introduit les notions de **signe linguistique, langue/parole, synchronie/diachronie**.

Segmentation linguistique :

Découpage du flux continu du langage en unités distinctes (sons, mots, groupes).

Signifiant :

Forme sonore ou graphique d'un mot (ex. : les sons [fa]).

Signifié :

Concept ou idée associée au signifiant (ex. : l'image mentale du chat).

Signe linguistique :

Unité à deux faces (signifiant et signifié) indissociables.

Socialisation linguistique :

Processus d'apprentissage de la langue à travers les interactions sociales.

Structuralisme :

Courant linguistique fondé par Saussure qui considère la langue comme un système structuré d'oppositions.

Synchronie :

Étude de la langue à un moment donné de son évolution.

Théorie de la communication :

Modèle élaboré par Jakobson, décrivant les six éléments de tout acte de communication (émetteur, récepteur, message, code, canal, contexte).

Typologie linguistique :

Étude comparative des langues selon leurs structures grammaticales.

Valeur linguistique :

Sens que prend un mot uniquement par opposition aux autres dans le système (Saussure, 1985).
Ex. : *jour* se définit par opposition à *nuit*.

Vygotski (Lev) :

Psychologue russe qui voit dans le langage un instrument de développement intellectuel et social.

PHONETIQUE 1 : PREMIER SEMESTRE

Objectifs du cours

- L'étudiant sera en mesure de développer des compétences phonétiques lui permettant de prononcer correctement de la langue française.
- L'étudiant sera en mesure de faire la description articulatoire des consonnes et des voyelles de la langue française
- L'étudiant sera en mesure de transcrire phonétiquement des énoncés en langue française

Contenu du cours

- Introduction

Première partie : Processus de la production de la voix et définition articulatoire des consonnes et des voyelles.

- Description de l'appareil phonatoire et du rôle des différents organes dans l'articulation des sons.
- Applications
- Description des sons isolés du système phonétique du français.
- Applications

Deuxième partie : la transcription phonétique

- Initiation à la transcription phonétique
- Entraînement à la transcription phonétique et à la correction phonétique.
- Les règles de distribution du schwa
- L'assimilation
- Applications

Première partie

Introduction

La phonétique est parmi les branches les plus anciennes de la linguistique. Sa naissance remonte à l'Antiquité Grecque. Les premiers travaux ont été menés par Panini qui a fait la description articulatoire du Sanskrit.

Actuellement, les savoirs phonétiques sont fortement sollicités pour l'enseignement des langues dans la mesure où ils permettent aux apprenants de langues, notamment étrangères, d'avoir une prononciation correcte et fluide.

Le domaine d'investigation de la phonétique comme discipline scientifique est étendu, en fonction de la nature de l'étude, on distingue deux types de phonétiques :

- **La phonétique diachronique** (historique ou évolutive) : se consacre à l'étude de l'évolution et des changements survenus dans les sons d'une langue donnée ou de plusieurs langues au fil du temps.
- **La phonétique synchronique** : c'est l'étude des sons d'une langue à un moment donné de son histoire.

La phonétique constitue une science complexe et interdisciplinaire, située au carrefour de plusieurs disciplines telles que la linguistique, la psychologie, la physiologie, l'anatomie, la neurologie, la didactique des langues, et d'autres encore.

1. Définition

La phonétique est une branche de la linguistique qui étudie les sons du langage humain tels qu'ils existent comme réalité physique. C'est la science qui s'intéresse à la face matérielle du langage. Son champ d'études exclut les sons non humains.

Contrairement à la phonologie qui étudie les unités phoniques distinctives de la langue (les phonèmes), la phonétique s'occupe des sons de la parole **indépendamment du sens**, c'est-à-dire sans se soucier de leur rôle dans la langue à laquelle ils appartiennent.

La phonétique « *étudie les unités minimales non pertinentes du langage humain, celles qui ne modifient pas le sens des monèmes.* » (GARDES-TAMINE, J., 2008 :9).

2. Les domaines (branches) de la phonétique

La phonétique est l'étude des sons de la parole. Elle se propose de rendre compte de leur production (phonétique articulatoire), de leur transmission (phonétique acoustique) et de leur réception (phonétique auditive ou réceptive).

Les branches de la phonétique

Étape de la communication	Branche de la phonétique correspondante
Production	Phonétique articulatoire (étude des organes de la parole et de la production des sons)
Transmission	Phonétique acoustique (étude des propriétés physiques des sons)
Perception	Phonétique auditive (étude de l'appareil auditif et du décodage des sons)

Dans ce cours, nous nous intéressons à la phonétique articulatoire qui porte sur la description et le fonctionnement de l'appareil phonatoire lors de la production de la voix. On abordera également l'articulation des sons (consonnes et voyelles) ainsi que leur classement. Nous allons donc :

- Faire la description de l'appareil phonatoire et rendre compte de son fonctionnement.
- Analyser la production des sons de la parole et faire la description phonétique des consonnes et des voyelles de la langue française.
- Apprendre à faire la transcription phonétique en API.

3. L'appareil phonatoire

L'appareil phonatoire renvoie à l'ensemble des organes impliqués dans la production de la voix (la parole).

La phonation résulte d'une mise en fonctionnement d'un mécanisme complexe impliquant trois processus à savoir : la respiration, la phonation et l'articulation.

Ces trois processus mobilisent plusieurs organes :

- **L'appareil respiratoire** : qui génère le flux d'air nécessaire à l'action des autres organes, comprenant le diaphragme, la trachée et les poumons.

- **Le larynx** : responsable de la modulation de l'intensité du passage de l'air à travers la glotte, de la vibration et de leur tension.
- **L'appareil articulatoire** : constitué des cavités supra glottales appelées aussi les résonateurs : la cavité pharyngale - la cavité buccale – la cavité labiale- la cavité nasale.

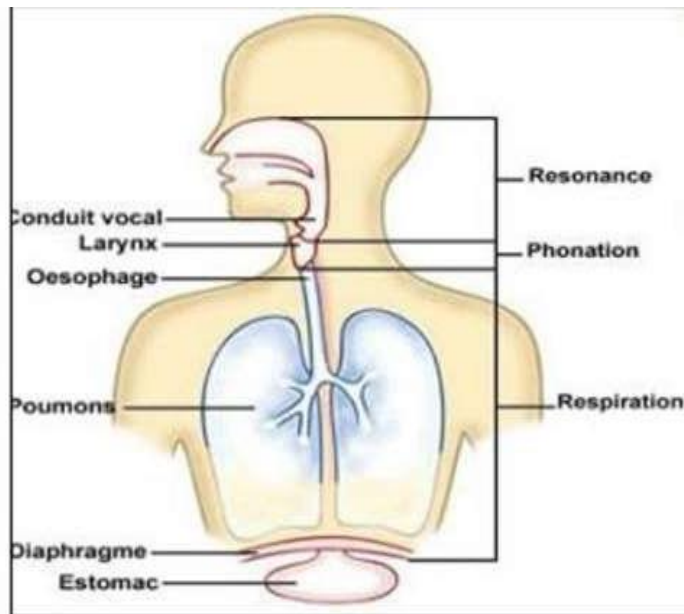


Figure 1: l'appareil phonatoire de l'homme

3.1 Le larynx

C'est un organe qui joue un rôle clé dans la formation de la voix. Il se situe sur le trajet des voies respiratoires dans la partie médiane du coup au carrefour des voies aériennes supérieures et des voies digestives. Il est formé par un squelette cartilagineux pouvant s'articuler grâce à un ensemble de ligaments et de muscles. Ses quatre cartilages sont les suivants :

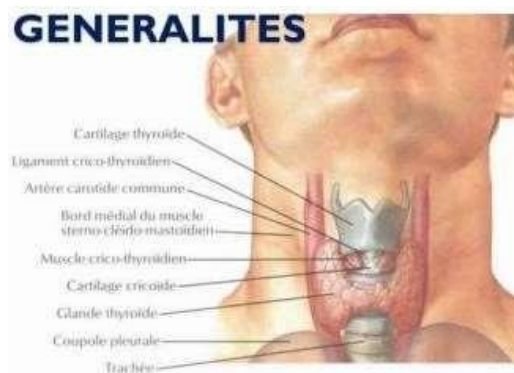


Figure 2 : le larynx vu de face

- **Le cartilage cricoïde** : situé à la base du larynx, il a une forme d'anneau totalement

fermé. Il est uni à la trachée et sert de support aux autres cartilages.

- **Le cartilage thyroïde** : se situe au-dessus et en avant du cricoïde. Il a la forme d'un livre ouvert posé verticalement. Il dessine la pomme d'Adam. L'articulation entre le cricoïde et le cartilage thyroïde assure un mouvement longitudinal des cordes vocales ce qui permet le contrôle des aspects grave et aigu de la voix.
- **Les deux cartilages aryténoïdes** : sont des cartilages mobiles qui ont la forme de pyramides. Leurs mouvements sur le cricoïde permettent la phonation : selon qu'ils s'écartent ou se rapprochent, ils entraînent l'abduction (écartement) ou l'adduction (rapprochement) des cordes vocales.
- **Cartilage épiglottique** : assure la fermeture du larynx lors de la déglutition. Il n'a pas de rôle direct dans la phonation. L'épiglotte est attachée au cartilage thyroïde.

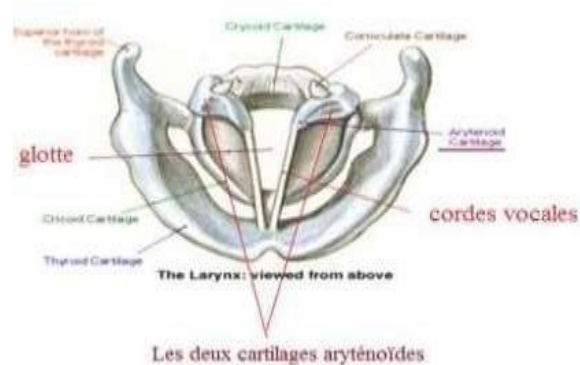


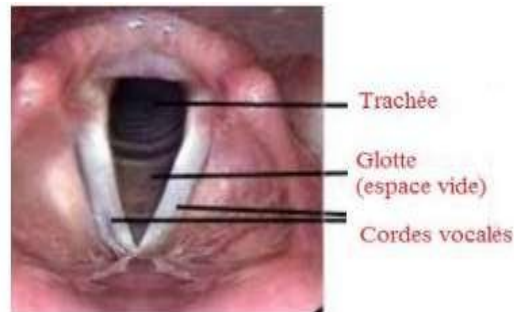
Figure 3 : le larynx vu d'en haut



Figure 4 : vue latérale du larynx

3.2 Les cordes vocales

Figure 5 : Trachée, glotte et cordes vocales



Les cordes vocales, appelées aussi plis vocaux, sont des replis musculaires situées dans le larynx. Elles sont fixées à l'avant au cartilage thyroïde et à l'arrière aux cartilages aryténoïdes. Les mouvements des cartilages qui composent le larynx permettent de contrôler la position et la tension des cordes vocales grâce à deux types de mouvements :

- Un mouvement longitudinal qui ajuste la tension des cordes vocales ;
- Un mouvement de rapprochement ou d'écartement qui contrôle la vibration des cordes vocales.

Dans la phase de phonation, les cordes vocales se rapprochent pour permettre la création de l'énergie nécessaire à la production de la voix.

L'espace entre les cordes vocales est appelé glotte.

3.2.1 Formes des cordes vocales

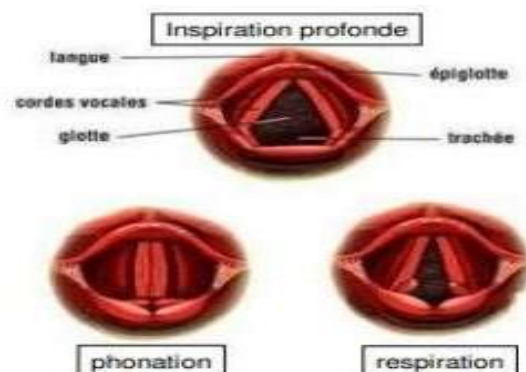


Figure 6 : les différentes formes des cordes vocales

Pendant la respiration, les cordes vocales s'écartent pour ouvrir la glotte et permettre à l'air de circuler librement à travers les voies respiratoires. En revanche, lors de la phonation, elles se rapprochent grâce aux mouvements des cartilages aryténoïdes et créent un obstacle partiel au passage de l'air expiré des poumons sans toutefois fermer complètement la voie respiratoire.

3.2.2 Fonctionnement des cordes vocales lors de la phonation

Lors de la phonation, les cordes vocales se rapprochent pour rétrécir la voie respiratoire. Ce mouvement leur est assuré par les muscles et les cartilages du larynx. Ensuite, l'air expiré en provenance des poumons est propulsé à travers les cordes vocales provoquant la vibration de celles-ci. C'est la structure feuilletée et les caractéristiques anatomiques des cordes vocales qui leur permettent de vibrer sous l'influence de l'air phonatoire.

3.3 Les résonateurs (cavités supraglottiques)

Un résonateur est une cavité qui amplifie certaines fréquences du son qui la traverse. La fréquence de résonance buccale dépend de la taille (volume, longueur) de la cavité buccale qui est tributaire de la position de la langue. Par contre, la résonance de la cavité labiale dépend de la position des lèvres qui peuvent être étirées ou projetées en avant. Enfin, la résonance nasale est liée à la position du voile du palais qui contrôle l'accès aux fosses nasales.

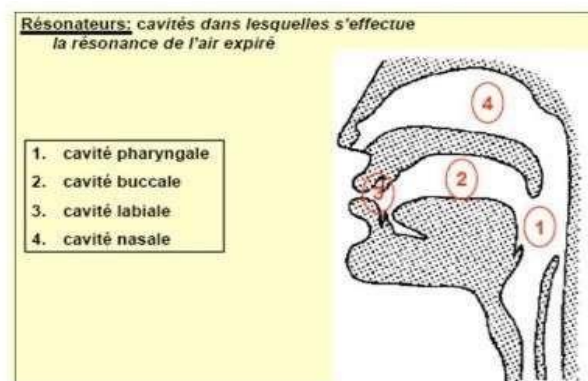


Figure 7 : les résonateurs

4. Le processus de la phonation

Quand nous inspirons, la glotte est ouverte pour que l'air circule librement vers les poumons à travers les voies respiratoires. Pour produire la voix, les cordes vocales se rapprochent et créent un obstacle au passage de l'air expiratoire en provenance des poumons : c'est donc l'expiration

qui intervient dans la phonation.

Les cordes vocales, sous la pression de l'air expiratoire, vont s'entrouvrir et se refermer des centaines de fois par minute, ce qui génère des impulsions d'air donnant naissance à des vibrations sonores. Par la suite, ce flux laryngé poursuit son chemin vers les cavités supra-glottiques qui vont l'amplifier et le moduler pour lui donner la forme et les caractéristiques des différents sons de la parole. Pour cet effet, la taille et le volume des cavités de résonance sont modifiés par les mouvements des organes mobiles de l'appareil phonatoire à savoir les lèvres, la langue et le voile du palais.

On en déduit que l'appareil phonatoire fonctionne comme un instrument à vent dans la mesure où le son de la voix résulte de l'air pulmonaire vibrant dans les cordes vocales et résonnant dans la bouche, le pharynx et les fosses nasales.

En d'autres termes, la phonation utilise l'air expulsé lors de l'expiration (la soufflerie sous-glottique). Ce flux d'air (air phonateur) arrive au larynx où se situent les cordes vocales. Des muscles ajustent alors le larynx afin de régler la tension et la position des cordes vocales.

Dans le cas d'une articulation sourde, les cordes vocales sont écartées (par exemple le phonème [s]), alors que dans le cas d'une articulation sonore, elles se rapprochent pour vibrer (par exemple le phonème [z]).

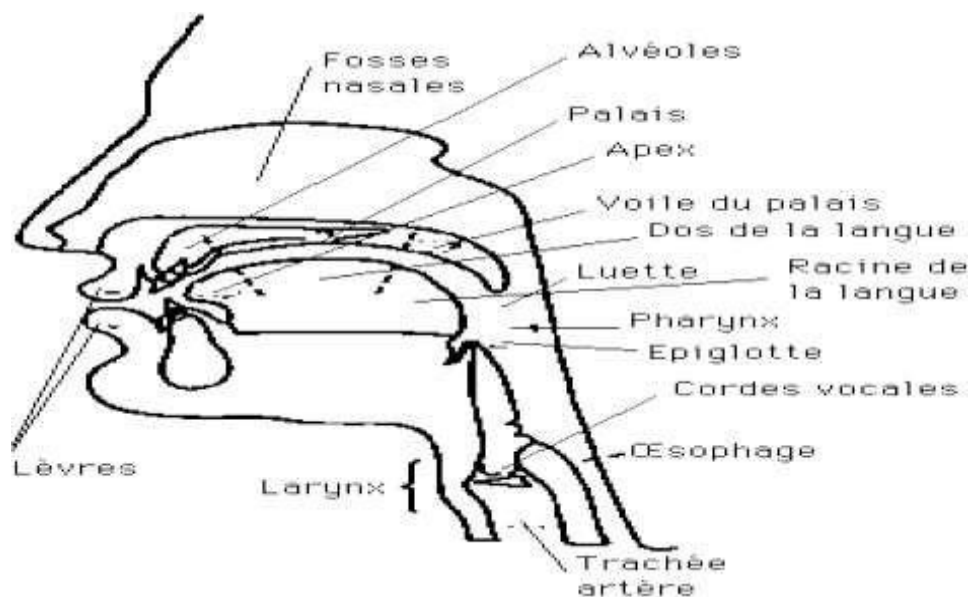
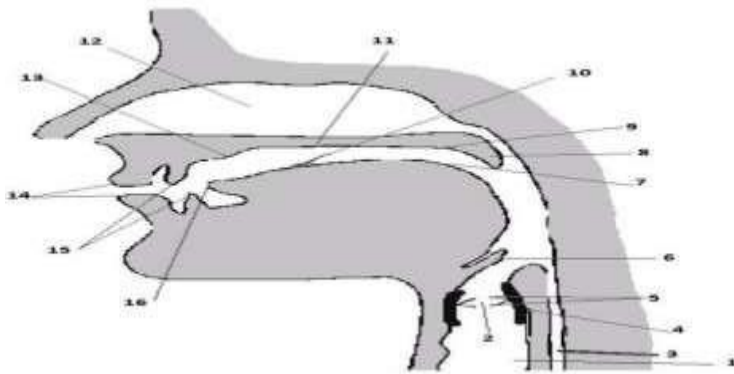


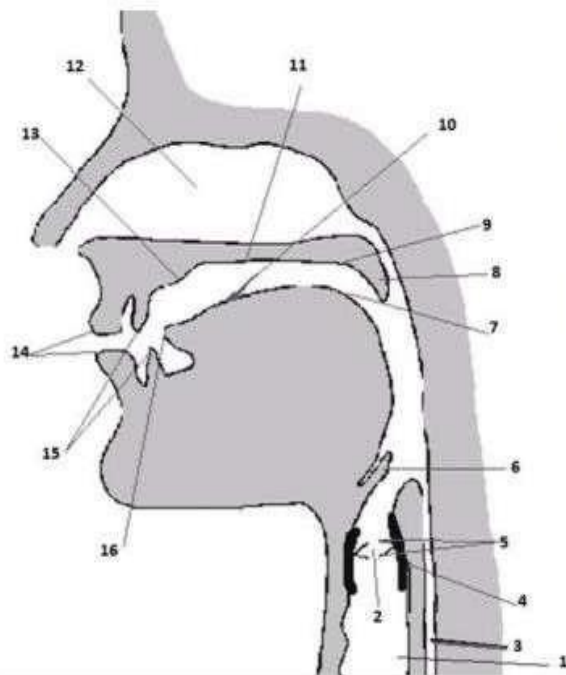
Figure 8 : les organes impliqués dans la production de la voix

5. Applications

Exercice 1 : Complétez la figure par les noms des organes phonateurs convenables :

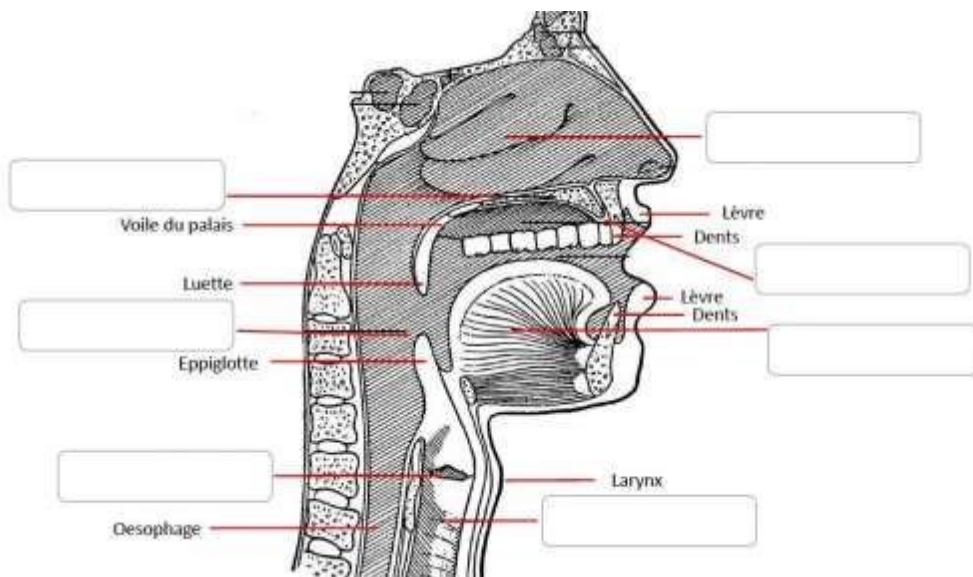


Correction :

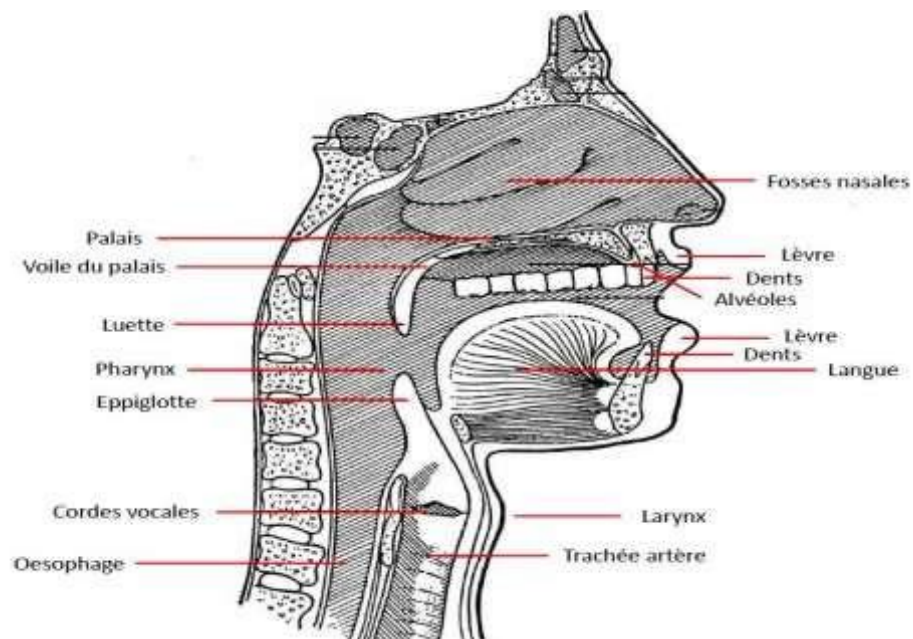


1. Trachée
2. Glotte
3. Œsophage
4. Larynx
5. Cordes vocales
6. Épiglote
7. Racine de la langue
8. Lnette (uvule)
9. Palais mou (vélum, voile du palais)
10. Dos de la langue
11. Palais dur
12. Fosses nasales
13. Alvéoles
14. Lèvres
15. Dents
16. Pointe de la langue (apex)

Exercice 2: identification des organes phonateurs



Exercice 2: correction



6. Description articulatoire des sons de la langue française : les consonnes

6.1 Les types de sons

On distingue trois classes de sons :

- **Les consonnes** : le flux d'air en provenance des poumons est obstrué complètement (occlusion) ou partiellement (constriction), en un ou plusieurs endroits de la cavité buccale.
- **Les voyelles** : contrairement aux consonnes, lors de la production des voyelles l'air s'écoule librement à partir de la glotte.
- **Les semi-consonnes** : appelées également semi-voyelles, sont des phones (sons) dont les caractéristiques articulatoires sont intermédiaires entre consonnes et voyelles.

N.B : En phonétique les sons sont mis entre deux crochets [..]

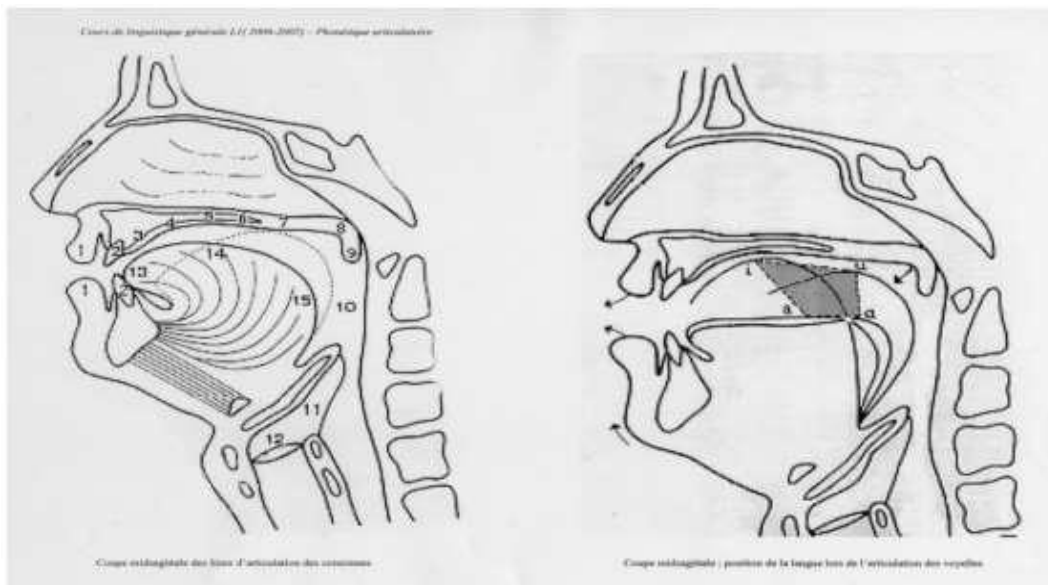


Figure 9 : différences articulatoires entre consonnes et voyelles

6.2 Description articulatoire des consonnes

Les sons consonantiques sont produits par une obstruction du passage de l'air au niveau des organes supra-glottiques. Cette obstruction peut être provoquée par la fermeture totale momentanée (occlusion) ou le rétrécissement (constriction) du conduit vocal.

La description articulatoire des consonnes repose sur quatre critères :

- Le lieu (ou point) d'articulation ;
- Le mode d'articulation ;
- La nasalité / oralité ;
- La sonorité / surdité.

6.2.1 Le point (ou lieu) d'articulation

Le point d'articulation indique l'endroit du canal buccal (bouche et paroi du pharynx) où se produit l'obstruction ou la constriction de l'air phonateur dues aux mouvements des organes mobiles de l'appareil articulatoire.

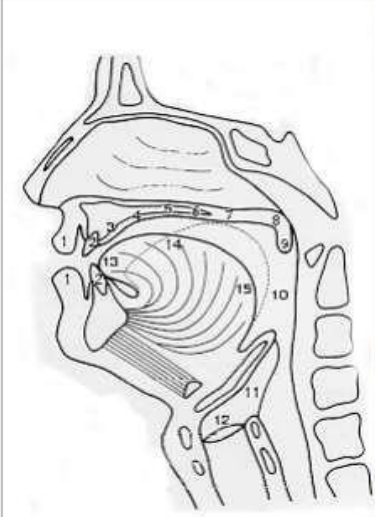
À ce propos, nous devons rappeler qu'il existe deux types d'articulateurs :

- **Des articulateurs fixes** : le palais dur, les alvéoles et les dents
- **Des articulateurs mobiles** : le voile du palais, la langue et les lèvres.

Lorsqu'on parle, les articulateurs mobiles se déplacent vers les articulateurs fixes, ce qui permet de créer un obstacle qui peut être soit total, partiel, ou même minime.

Ci-dessous un tableau qui présente les organes anatomiques constituant le lieu de l'obstacle et l'adjectif qui constituera un des traits définitoires de la consonne.

Tableau 1: les organes anatomiques constituant le lieu de l'obstacle

	Organe anatomique	Nomenclature phonétique correspondante		
	1	lèvres	labiales	
	2	dents	dentales	
	3	alvéoles	alvéolaires	
	4	palais dur	pré-palatales	
	5		médio-palatales	
	6		post-palatales	
	7	voile du palais	pré-vélares	
	8		post-vélares	
	9	luette (<i>uvula</i>)	uvulaires	
	10	pharynx	pharyngales	
	11	larynx	laryngales	
	12	glotte	glottales	
	13	de la langue	apicales (pré-dorsales)	dorsales
	14		médio-dorsales	
	15		radicales (post-dorsales)	

6.2.2 Le mode d'articulation

Le mode d'articulation renvoie à la manière dont s'opèrent les mouvements de l'appareil vocal provoquant les modifications de l'air phonateur. En effet, l'entrave mise au passage de l'air peut être provoquée par un blocage complet momentané du passage de l'air (occlusion) ou par un resserrement de ce passage (rétrécissement ou constriction).

Généralement, on distingue trois principaux modes d'articulation :

- **Les occlusives (ou explosives)** : fermeture momentanée du passage de l'air et relâchement brusque provoquant un bruit d'explosion (exemple : [p]).
- **Les constrictives (ou fricatives)** : resserrement du passage de l'air provoquant des turbulences d'air perçues comme de la friction (exemple : [s]).
- **Les mi-occlusives (ou affriquées)** : il s'agit de consonnes produites par une double articulation : une phase d'articulation occlusive suivie d'une fricative.

Exemples : [dʒ] comme dans [dʒamila] au lieu de [dʒamila].

6.2.3 La nasalité (Nasale vs orale)

Selon que le voile du palais est relevé ou abaissé, on distingue les consonnes orales et les consonnes nasales.

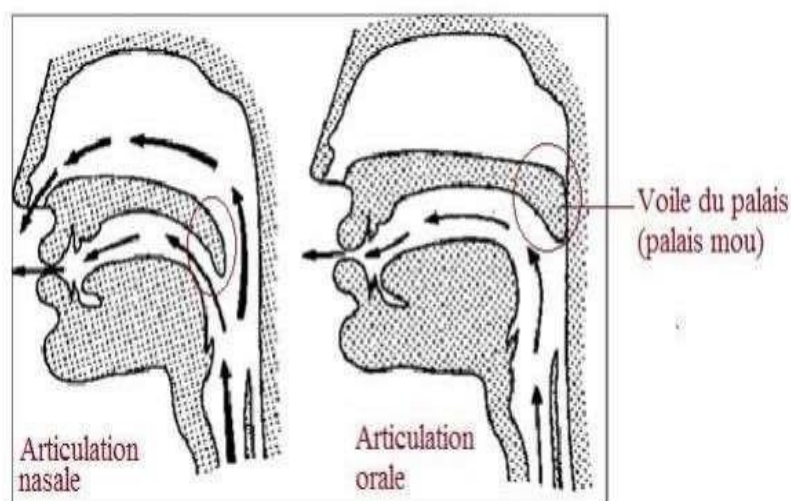


Figure 10 : profils des articulations orales et nasales

La nasalité dépend donc de la position du voile du palais, appelé aussi palais mou :

-Lorsque le voile du palais est relevé, l'accès aux fosses nasales est boqué et par conséquent, l'air ne peut traverser que la cavité buccale. On parle dans ce cas d'une voyelle orale.

-En revanche, pour produire une consonne nasale, le voile du palais s'abaisse ce qui permet à une partie de l'air de sortir par les fosses nasales (tandis que l'autre partie continue son parcours vers la cavité buccale).

6.2.4 La sonorité (le voisement)

Ce critère est lié à la vibration des cordes vocales :

- Si les cordes vocales ne vibrent pas, les consonnes sont sourdes (ou non-voisées).

Exemples : [p] ; [t]

- Si les cordes vocales vibrent, les consonnes sont dites sonores (ou voisées). Exemples :

[b]; [d]

6.2.5 Les liquides [l] - [r]

- **Vibrantes (trilles)** : série de mouvements vibratoires réalisés à l'aide d'un articulateur mobile. Exemple : dans le cas de la consonne [r], la pointe de langue recule vers l'arrière de la bouche et vibre contre le palais dur.

- **Approximante latérale** : obstruction centrale et écoulement latéral de l'air. Exemple : la consonne [l].

6.3 Les semi-voyelles (ou semi-consonnes) du français :

Il s'agit de sons intermédiaires entre voyelles et consonnes. La langue française compte trois semi-voyelles :

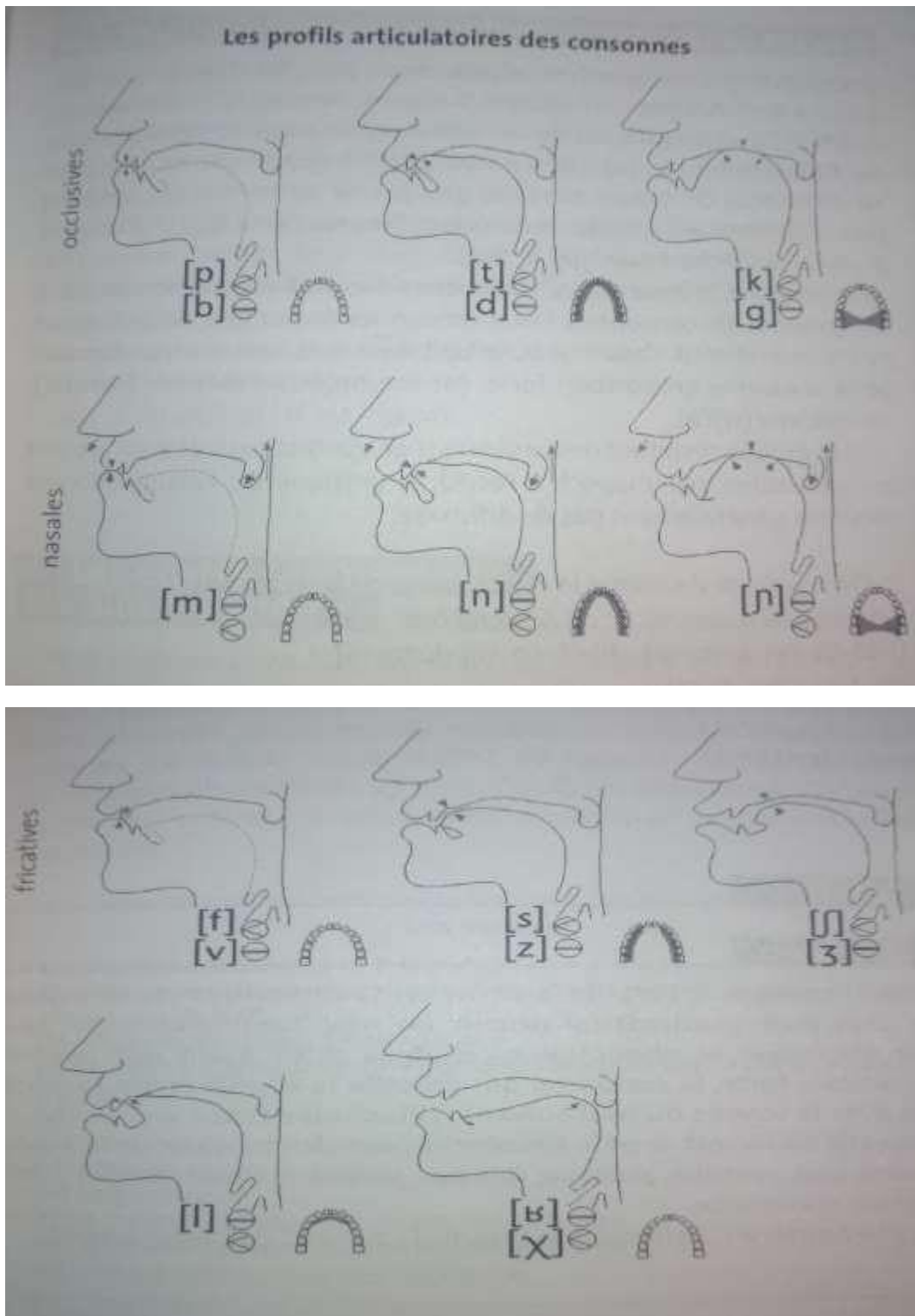
- [w] : semi-consonne, labio-vélaire, approximante, voisée. (bois)

- [ɥ] : semi-consonne, labio-palatale, approximante, voisée (lui)

- [j] : semi-consonne, palatale, approximante, voisée.(pied, bien)

Les semi-voyelles se caractérisent par un mouvement continu entre deux articulations.

6.4 Profils articulatoires des consonnes



6.5 Synthèse :

Définition phonétique des consonnes de la langue française :

Pour écouter les sons :

https://fr.wikipedia.org/wiki/Alphabet_phon%C3%A9tique_international

- Consonnes bilabiales :

[p] : consonne, bilabiale, occlusive, orale, sourde (non voisée). son (pie, pot)

[b] : consonne, bilabiale, occlusive, orale, sonore (voisée). son (bien, beau)

[m] : consonne, bilabiale, occlusive, nasale, sonore. son (mie, mou, ma)

- Consonnes labio-dentales :

[f] : consonne, labio-dentale, fricative, orale, sourde. son (phare, fou)

[v] : consonne, labio-dentale, fricative, orale, sonore. son (vis, vous)

Important :

- On dit que [v] est la correspondante voisée (ou sonore) de [f]

Et inversement :

- On dit que [f] est la correspondante sourde de [v]

- Consonnes alvéolaires :

[t] : consonne, alvéolaire, occlusive, orale, sourde. son (type, tôt)

[d] : consonne, alvéolaire, occlusive, orale, sonore. son (disque, doux)

[n] : consonne, alvéolaire, occlusive, nasale, sonore. son (nez, nous)

[r] : consonne, alvéolaire, trille, orale, sonore.

[s] : consonne, alvéolaire, fricative, orale, sourde. son (cil, sou)

[z] : consonne, alvéolaire, fricative, orale, sonore. son (zouave, zéro)

[l] : consonne, alvéolaire, approximante latérale, orale, sonore. son (lire, loup)

- Consonnes post-alvéolaires :

[ʃ] : consonne, post-alvéolaire, fricative, orale, sourde. son (chic, chou)

[ʒ] : consonne, post-alvéolaire, fricative, orale, sonore. son (Gilles, joue)

- **Consonnes palatales :**

[ɲ] : consonne, palatale, occlusive, nasale, sonore. son (agneau, seigneur)

- **Consonnes vélaires :**

[k] : consonne, vélaire, occlusive, orale, sourde. son (qui, cou)

[g] : consonne, vélaire, occlusive, orale, sonore. son (gare, goût)

[ŋ] : consonne, vélaire, occlusive, nasale, sonore. son (camping, trekking)

- **Consonnes uvulaires :**

[R] : consonne, uvulaire, trille, orale, sonore.

[ʁ] : consonne, uvulaire, fricative, orale, sonore son (riz, tour)

		Bilabiales		Labiodentales		Alvéolaires		Post-alvéolaires		Palatales		Vélaires		Uvulaires	
Voisement		-	+	-	+	-	+	-	+	-	+	-	+	-	+
Occlusives	Orales	[p]	[b]			[t]	[d]					[k]	[g]		
	Nasales		[m]				[n]				[ɲ]		[ŋ]		
Fricatives	Orales			[f]	[v]	[s]	[z]	[ʃ]	[ʒ]						[ʁ]
	Nasales														
Trilles							[r]								[R]
Approximante latérale							[l]								

Tableau 2 : tableau articulatoire des consonnes de la langue française

7. Description articulatoire des voyelles

Nous avons déjà expliqué que les voyelles sont produites par un passage libre de l'air dans les cavités supra-glottiques. Les obstacles sont si réduits qu'il n'y a pas de bruit de friction.

La description articulatoire des voyelles repose sur quatre traits fondamentaux :

- Le lieu d'articulation
- Le degré d'aperture
- La nasalité
- La labialisation

7.1 Le lieu d'articulation

Correspond à la position de la langue dans la bouche, les oppositions sont établies dans ce cas selon un axe horizontal.

- a) - Voyelles antérieures :** la langue se rapproche de l'avant de la bouche donnant lieu à l'articulation des voyelles suivantes : [i], [y], [e], [ø], [ɛ], [œ], [a], [ɛ̃], [œ̃] et [ã].
- b)- Voyelles postérieures :** la masse de la langue recule vers le palais, les voyelles prononcées à l'arrière de la bouche sont dites *postérieures*; ce sont les voyelles [u], [o], [ɔ], [ɑ] et [ɔ̃].
- c)- Voyelle centrale :** la masse de la langue se situe au centre de la bouche. La voyelle qui en résulte est dite centrale : [ə] (comme dans „je“)..

7.2 Le degré d'aperture (la hauteur de la voyelle)

Ce critère renvoie à la position verticale de la langue qui détermine le volume de la cavité buccale. Il s'agit de la distance qui sépare le point le plus élevé de la langue du palais.

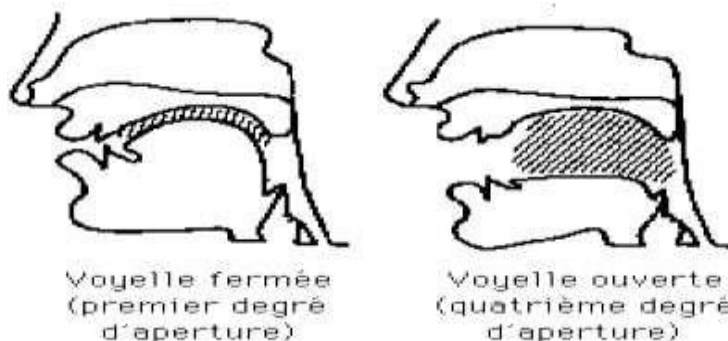


Figure 11 : positions verticales de la langue lors de la production des voyelles

Suivant ce critère, on classe les voyelles selon quatre degrés d'aperture (d'ouverture) :

a) Voyelles fermées (hautes) :

Dans ce cas, la langue se trouve dans la position la plus rapprochée du palais. Le volume de la cavité buccale est très réduit. Les voyelles fermées sont :

[i] ; [y] ; [u]

b) Voyelles mi-fermées (moyennes supérieures) :

Cette articulation correspond à une ouverture partielle de la bouche, elle est plus ouverte que dans le cas des voyelles fermées. Les voyelles mi- fermées sont :

[e] ; [ø] ; [o] ;

c) Voyelles mi-ouvertes (moyennes inférieures) :

La bouche est plus ouverte puisque la langue s'éloigne davantage du palais donnant lieu à l'articulation des voyelles suivantes :

[ɛ] ; [œ] [ɔ] ; [œ̃] ; [ɔ̃] ; [ɛ̃]

d) Voyelles ouvertes (basses) :

Dans ce cas, la langue s'éloigne davantage du palais et le volume de la cavité buccale est maximal. Les voyelles ouvertes sont :

[a] ; [ɑ] ; [ã]

7.3 La labialisation

Selon que les lèvres sont projetées vers l'avant ou rétractées vers l'arrière, on distingue :

a)- Les voyelles arrondies (labialisées) :

Les lèvres sont projetées vers l'avant. Les voyelles arrondies (labiales) sont les suivantes :

[y], [ø], [œ], [u], [o], [ɔ], [ɔ̃] et [œ̃].

b)- Les voyelles non-arrondies (non labialisées ou étirées) :

C'est le cas où les lèvres sont rétractées vers l'arrière. Il s'agit des voyelles suivantes : [i], [e], [ɛ], [a], [ɑ], [ɛ̃] et [ã].

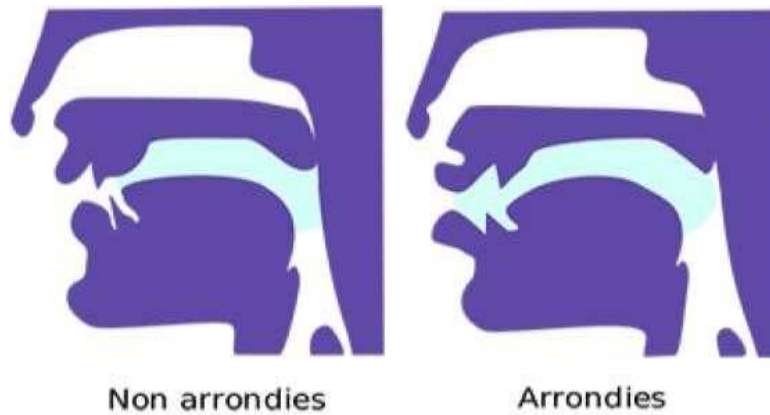


Figure 12 : différences articulatoires entre voyelles arrondies et voyelles non arrondies

7.4 La nasalité

Selon la position du voile du palais au moment de la production d'une voyelle, celle-ci peut être nasale ou orale.

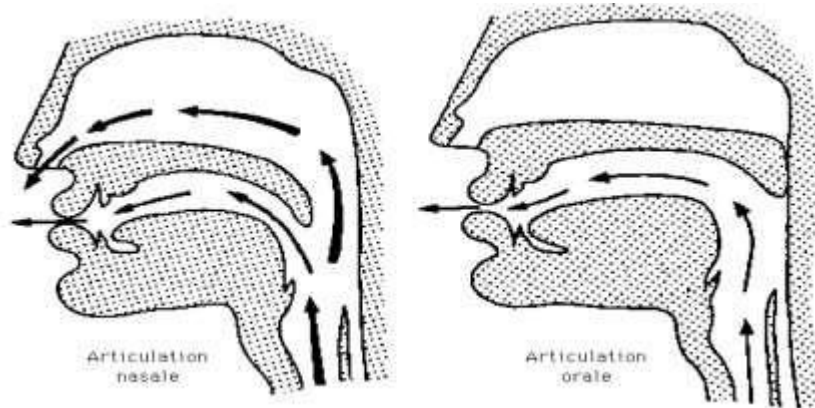


Figure 13 : différences articulatoires entre voyelles nasales et voyelles orales

a)- Voyelles nasales :

Lorsque le voile du palais s'abaisse, une partie de l'air phonateur s'échappe par le nez, ce qui donne lieu à une voyelle nasale. En français, il y'en a quatre :

[ɑ̃], [ɛ̃], [ɔ̃], [œ̃].

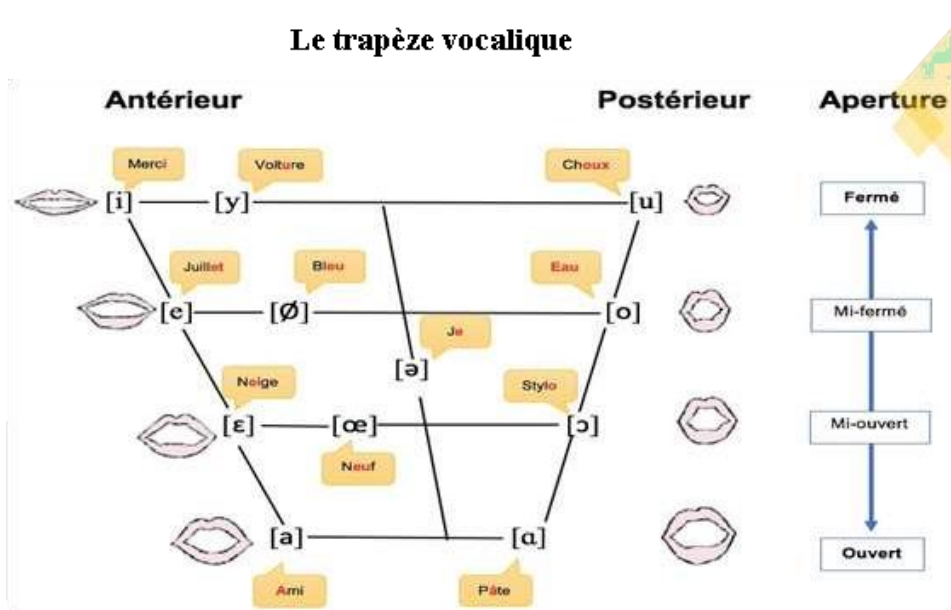
- [ã] : dans, entendre, ensemble
- [ɛ̃] : incroyable, timbre, frein
- [œ̃] : chacun, lundi, parfum
- [ɔ̃] : ton, nom,

b)- Voyelles orales :

Lorsque le voile du palais se relève, il ferme la voie vers la cavité nasale est l'air ne peut, dans ce cas, s'échapper que par la bouche alors on parle de voyelles orales : [i], [y], [u], [e], [ø], [o], [ə], [ɛ], [œ], [ɔ], [a] et [ɑ].

7.5 Le trapèze vocalique

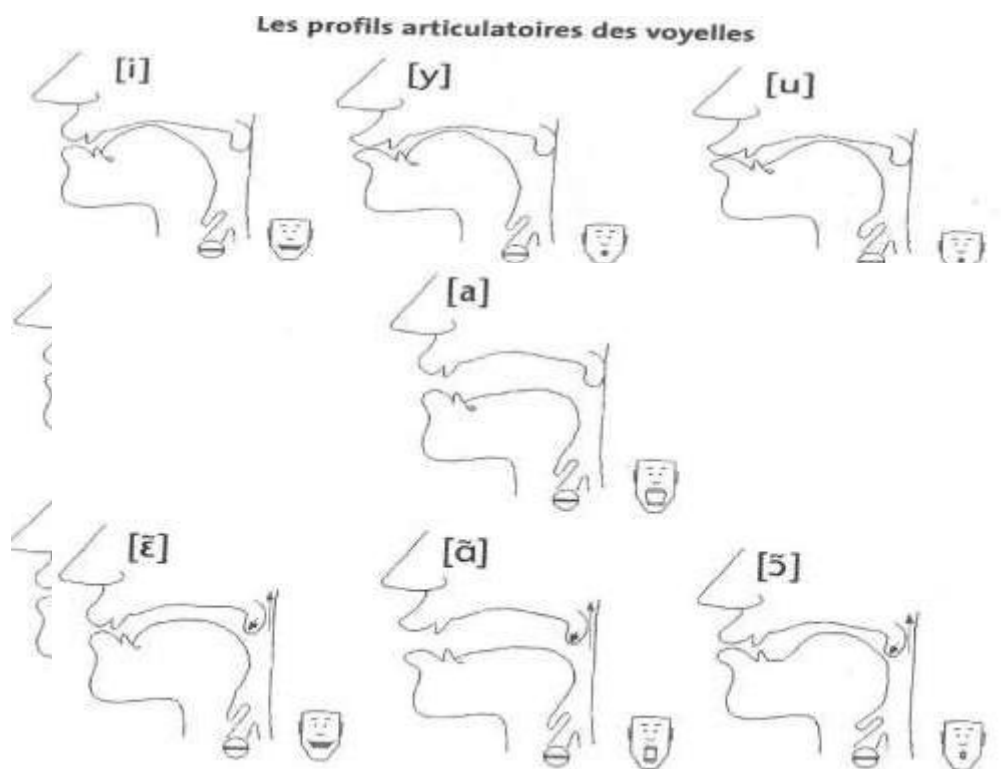
Le trapèze vocalique est représentation des voyelles selon leurs caractéristiques articulatoires. Il s'agit d'une représentation graphique de la bouche montrant les lieux et les modes de production des voyelles. Cette représentation organise les voyelles selon les axes horizontal et vertical correspondants à la position de la langue dans la bouche.



Symbole Phonétique	Graphies	Exemples
[i]	i, î, y	Merci, î le, bicyclette
[y]	u, û	Nuage, û r
[u]	ou, où, oû	Bouteille, où , goût
[e]	é, ai	É té, vrai
[ø]	eu, œu	deux , feu, mieux
[o]	au, eau, ô	anima ux , bateau, drôle
[ə]	e	je, le
[ɛ]	è, ê, ei, et, ait, ais	père, tête, seize , bouquet, lait, épais
[œ]	œ, eu	œuf , peur
[ɔ]	o, au, u	stylo, auto route, rhum
[a]	a, à	cinéma, avocat , voilà
[ɑ]	a, â	gagner, gâ teau

Tableau 3 : exemples de correspondances graphiques des voyelles du français

7.6 Les profils articulatoires des voyelles



7.7 Synthèse

Voyelles orales:

- Les voyelles hautes (fermées)

[i] : Voyelle, haute, antérieure, non-arrondie

[y] : Voyelle, haute, antérieure, arrondie.

[u] : Voyelle, haute, postérieure, arrondie.

- Les voyelles moyennes supérieures (mi-fermées)

[e] : voyelle, moyenne supérieure, antérieure, non-arrondie.

[ø] : voyelle, moyenne supérieure, antérieure, arrondie.

[o] : voyelle, moyenne supérieure, postérieure, arrondie.

- La voyelle centrale

[ə] : Voyelle, moyenne, centrale.

- Les voyelles moyennes inférieures (mi-ouvertes)

[ɛ] : voyelle, moyenne inférieure, antérieure, non-arrondie.

[œ] : voyelle, moyenne inférieure, antérieure, arrondie

[ɔ] : voyelle, moyenne inférieure, postérieure, arrondie.

- Les voyelles basses (ouvertes)

[a] : Voyelle, basse, antérieure, non-arrondie

[ɑ] : Voyelle, basse, postérieure, non-arrondie.

Voyelles nasales :

[ɛ̃] : voyelle, moyenne inférieure, antérieure, non-arrondie, nasale.

[œ̃] : voyelle, moyenne inférieure, antérieure, arrondie, nasale.

[ɔ̃] : voyelle, moyenne inférieure, postérieure, arrondie.

[ɑ̃] : Voyelle, basse, postérieure, non-arrondie, nasale.

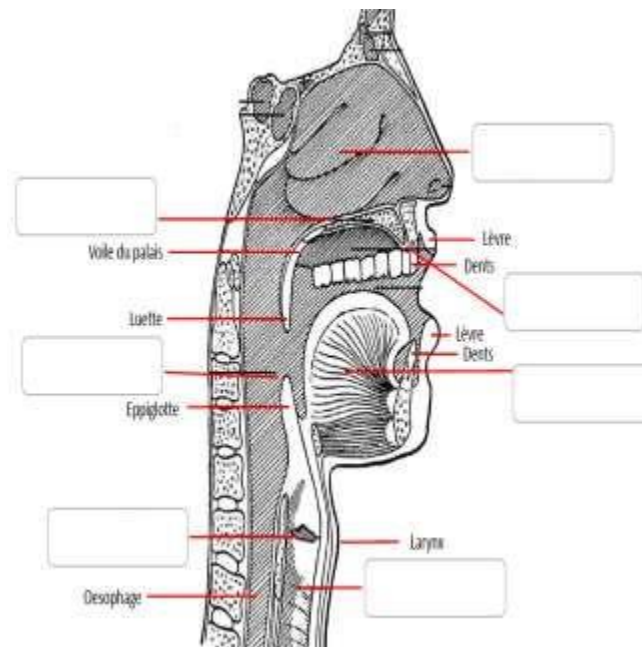
les voyelles									
	antérieures				non arrondies	postérieures			
	non arrondies		arrondies			non arrondies		arrondies	
	orales	nasales	orales	nasales		orales	nasales	orales	nasales
fermées	i		y				u		
mi-fermées	e		ø				o		
moyenne					ə				
mi-ouvertes	ɛ	ẽ	œ	œ̃			ɔ	õ	
ouvertes	a					a	ã		

Tableau 4 : tableau articulatoire des voyelles

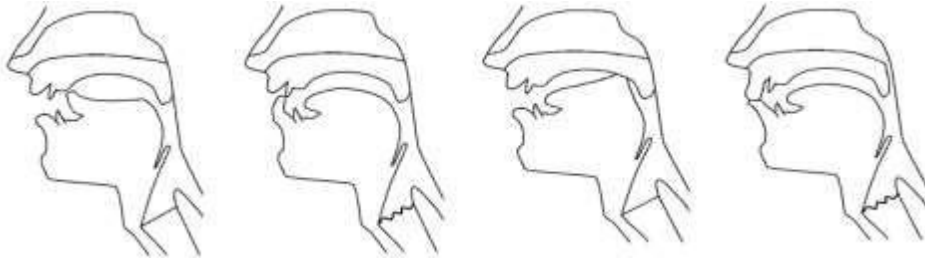
8. Applications :

8.1 Série d'exercices

Exercice 1 : identifiez les organes phonateurs qui manquent :



Exercice 2 : identifiez les consonnes qui correspondent aux profils articulatoires suivants :



Exercice 3 :

- a. Qu'est-ce qui caractérise la production d'une consonne voisée ?
- b. Qu'est-ce qui caractérise la production d'une consonne nasale ?
- c. Qu'est-ce qui caractérise la production d'une consonne orale ?
- d. Qu'est-ce qui caractérise la production d'une consonne occlusive ?
- e. Qu'est-ce qui caractérise la production d'une consonne fricative ?
- f. Qu'est-ce qui caractérise la production d'une consonne affriquée ?
- g. Qu'est-ce qui caractérise la production d'une consonne latérale ?
- h. Qu'est-ce qui caractérise une consonne trille ?

Exercice 4 : faites la description articulatoire des sons suivants :

- [ɥ]
- [ɛ]
- [ŋ]
- [y]
- [ʒ]
- [ʁ]
- [ə̃]

Exercice 5 : Donnez les symboles phonétiques qui représentent les sons décrits par les caractéristiques articulatoires suivantes :

- Occlusive labiale non-voisée
- Fricative alvéolaire voisée
- Occlusive nasale dorso-palatale
- Fricative labio-dentale voisée
- Consonne latérale
- Semi-voyelle labio-vélaire
- Voyelle orale fermée antérieure non-arrondie
- Voyelle orale mi-fermée postérieure
- Voyelle orale mi-ouverte antérieure arrondie
- Voyelle nasale antérieure

Exercice 6

Décrivez en quelques phrases le processus de la phonation.

Exercice 7

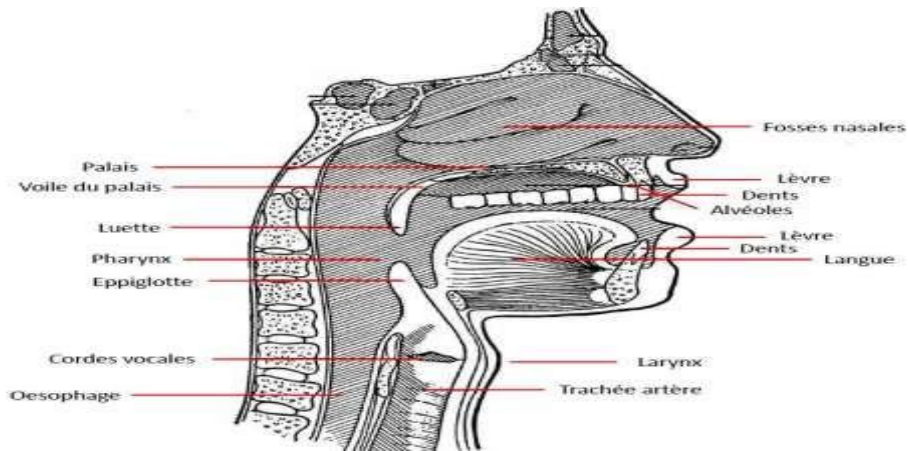
Expliquez les différences articulatoires existantes entre les consonnes et les voyelles

Exercice 8

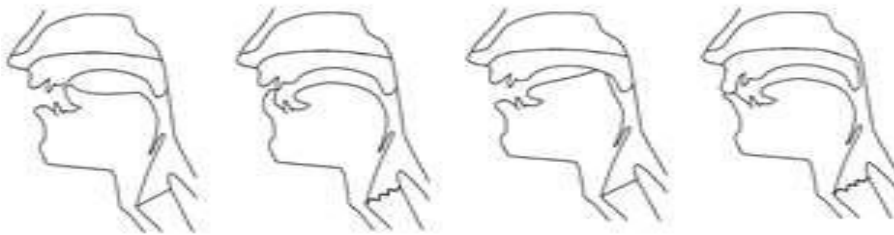
- a)- Expliquez ce qu'est un lieu d'articulation et un mode d'articulation
- b)- Expliquez les buts de la phonétique synchronique et de la phonétique diachronique.

8.2 Correction des exercices

Exercice 1 : identifiez les organes phonateurs qui manquent :



Exercice 2 : identifiez les consonnes qui correspondent à chaque dessin



[t]

[v]

[k]

[m]

Exercice 3 :

- a. Qu'est-ce qui caractérise la production d'une consonne voisée ?

La vibration des cordes vocales

- b. Qu'est-ce qui caractérise la production d'une consonne nasale ?

Lors de la production d'une consonne nasale, le voile du palais est abaissé, une partie de l'air traversera les fosses nasales (l'autre partie poursuivant son chemin à travers la cavité buccale)

c. Qu'est-ce qui caractérise la production d'une consonne orale ?

Lors de la production d'une consonne orale, le voile du palais est relevé, l'accès aux fosses nasales est bloqué, et l'air ne peut traverser que la cavité buccale

d. Qu'est-ce qui caractérise la production d'une consonne occlusive ?

Fermeture du passage de l'air et relâchement brusque provoquant un bruit d'explosion.

d. Qu'est-ce qui caractérise la production d'une consonne fricative ?

Rétrécissement du passage de l'air provoquant des turbulences d'air perçues comme de la friction

e. Qu'est-ce qui caractérise la production d'une consonne affriquée ?

Consistent en une articulation comprenant une occlusion suivie d'une constriction

g. Qu'est-ce qui caractérise la production d'une consonne latérale ?

Obstruction centrale et écoulement latéral de l'air (pas de friction, à cause de la faible constriction)

h. Qu'est ce qui caractérise une consonne trille ?

Elle est produite par une faible occlusion intermittente du canal buccal.

Exercice 4 : faites la description articulatoire des sons suivants :

- [ɥ] semi-consonne, labio-palatale, approximante, voisée
- [ɛ] voyelle, moyenne inférieure, antérieure, non-arrondie
- [ŋ] consonne, vélaire, occlusive, nasale, sonore
- [y] Voyelle, haute, antérieure, arrondie.
- [ʒ] consonne, post-alvéolaire, fricative, orale, sonore.

- [ʁ] consonne, uvulaire, fricative, orale, sonore
- [ɔ̃] : voyelle, moyenne inférieure, postérieure, arrondie, nasale

Exercice 5 : Donnez les symboles phonétiques qui représentent les sons décrits par les caractéristiques articulatoires suivantes :

- Occlusive labiale non-voisée [p]
- Fricative alvéolaire voisée [v]
- Occlusive nasale dorso-palatale [ɲ]
- Fricative labio-dentale voisée [v]
- Consonne latérale [l]
- Semi-voyelle labio-vélaire [w]
- Voyelle orale fermée antérieure non-arrondie [i]
- Voyelle orale mi-fermée postérieure [o]
- Voyelle orale mi-ouverte antérieure arrondie [œ]
- Voyelle nasale antérieure

[z̃] : voyelle, moyenne inférieure, antérieure, non-arrondie, nasale.

[œ̃] : voyelle, moyenne inférieure, postérieure, arrondie .nasale

Exercice 6 : (voir le cours)

Décrivez en quelques phrases le processus de la phonation.

Exercice 7

Expliquez les différences articulatoires existantes entre les consonnes et les voyelles

- **Les consonnes** : le passage de l'air à partir de la glotte est obstrué, complètement ou partiellement, en un ou plusieurs endroits.
- **Les voyelles** : le passage de l'air se fait librement à partir de la glotte

Exercice 8 :

a)- un lieu d'articulation : Le lieu d'articulation est l'endroit où se trouve, dans la cavité buccale, un obstacle au passage de l'air.

b)- Un mode : Les sons consonantiques résultent d'une entrave mise au passage de l'air au niveau des organes supra-glottiques; cette entrave peut être provoquée par la fermeture (occlusion) ou par le rétrécissement (constriction) du conduit vocal. Selon ces critères nous pouvons définir les trois modes d'articulation.

b)- Expliquez les buts de la phonétique synchronique et de la phonétique diachronique.

- La phonétique diachronique (historique ou évolutive): c'est l'étude de l'évolution et des changements subis par les sons à travers le temps d'une langue donnée ou de plusieurs langues.

- La phonétique synchronique : c'est l'étude des sons d'une langue à un moment donné de son histoire.

II. Deuxième partie du cours

1 La transcription phonétique

Transcrire phonétiquement un énoncé oral, c'est noter, à l'aide d'un alphabet conventionnel, la séquence des sons phonétiques qui composent cet énoncé. La graphie traditionnelle n'est pas suffisante dans la mesure où il y a rarement correspondance entre la représentation orthographique et la prononciation : le problème des 'lettres muettes', l'existence de valeurs phonétiques différentes associées à la même lettre ou groupe de lettres (ex: maison/salon; psychique/psychologie; peu peur).

Le principe général de la transcription phonétique est : à chaque son correspond un et un seul symbole phonétique, et à chaque symbole correspond un et un seul son.

1.1 Les correspondances graphie/phonétique (rappel)

Les consonnes

[p] père, appartement, couple

[b] bien, abbé, robe

[t] ton, datte, pâte

[d] **dent, addition, sud**

[k] **cou, accuser, sac, quiche, coq, kiwi**

[g] **gant, seconde, langue**

[ŋ] **parking, camping, jogging**

[ɲ] **signer, ignoble, peigne**

[f] **fou, café, neuf, pharmacie**

[v] **veau, navire, rêve**

[s] **ça, attention, silence**

[z] **zoo, rose, gaz**

[ʃ] **cheval, sushi, schéma, fasciste**

[ʒ] **joue, magique, cage**

[l] **lit, allée, mâle**

[m] **mur, aimer, femme**

[n] **nez, anneau, bonne**

[ʁ] **roue, terre, craie**

NB : La consonne double se transcrit phonétiquement par une consonne simple.

Important :

Si vous n'arrivez pas à faire la distinction entre les différentes voyelles nasales, retenez bien la correspondance avec l'orthographe : pour [oẽ] il y a un „u“ avant la consonne nasale ; pour [a~], il y a soit un „a“ ou un „e“ ; pour [e~] il y a toujours un „i“ avant la consonne nasale et pour [ɔ~], il y a un „o“.

1.2 Difficultés liées à la transcription des voyelles à deux timbres : [ø] vs [œ]; [e] vs [x] et [o] vs [z].

Pour comprendre les règles de transcription phonétique des voyelles à double timbre, nous proposons dans la suite un aperçu sur la syllabe phonétique en langue française.

1.2.1 La syllabe phonétique en français

a) Définition

La syllabe prononcée correspondant à un groupe de sons produits par une seule émission de souffle.

Une syllabe doit nécessairement comporter **une et une seule** voyelle qu'on appelle le noyau. Elle peut être composée ou non d'une ou de plusieurs consonnes.

Une voyelle seule peut constituer une syllabe.

1.2.2 La syllabe fermée / La syllabe ouverte

Nous distinguons deux types de syllabes phonétiques :

- **La syllabe ouverte** : se termine par une voyelle prononcée (viens – mot- si)
- **La syllabe fermée** : se termine par une ou plusieurs consonnes prononcées (grande – partent – onze)

On trouve en français :

- 80% de syllabes ouvertes
- 20% de syllabes fermées

1.2.3 La délimitation des syllabes à l'intérieur d'un mot

La délimitation des syllabes à l'intérieur d'un mot se fait :

- Après la première voyelle dans les cas où on a une consonne prononcée entre deux voyelles : [va.liz] (valise)

- Entre les deux consonnes si on a deux consonnes prononcées entre deux voyelles : [kap.tif] (captif)
- Après la première voyelle lorsqu'on a affaire à deux consonnes prononcées
- Entre deux voyelles et que la seconde consonne est [R] ou [l] : [a.bRi] (abri), [ka.plin] (capeline).

1.2.4 Les principales structures syllabiques en langue française

- V (voyelle seule) : [o] *eau*
- C + V : [tu] *tout*
- V + C : [ɔʁ] *or*
- C + V + C : [bom] *baume*
- V + CC : [aʁp] *harpe*
- CC + V : [gʁa] *gras*
- CC + V + C : [bʁaʃ] *branche*
- C + V + CC : [vitʁ] *vitre*
- CC + V + CC : [trakt] *tracte*
- CCC + V : [splɑ̃did] *splendide*
- CCC + V + C : [stʁɔf] *strophe*
- CCC + V + CC : [stʁikt] *stricte*

1.2.5 La transcription phonétique des voyelles à deux timbres

Les voyelles qui ont une version mi-fermée et une version mi-ouverte, à savoir : [ø] vs [œ];

[e] vs [ɛ] et [o] vs [ɔ] sont appelées voyelles à deux timbres.

Pour choisir le timbre correct à transcrire, nous allons recourir à une règle phonologique qui constitue une tendance générale sachant que les exceptions sont nombreuses :

- **Voyelle ouverte si la syllabe est fermée.** ex : [soel] (seul)
- **Voyelle fermée si la syllabe est ouverte.** ex : [sø](ceux).

1.2.6 Exceptions

Cependant, il existe des exceptions de type graphique, phonétique ou phonologique à cette loi :

a)- Exceptions de type graphique :

a. On prononce généralement un [ɛ] ouvert avec les graphies :

- *et (ballet)* (attention : la conjonction « et » se transcrit avec un « e » fermé).
- *ais, aït, aient, aix (chantait, paix), est.*

b. On prononce généralement un [o] fermé et un [ø] fermé lorsqu'il y a un accent circonflexe "^^" dans leur graphie (*pôle, jeûne*)

c. On prononce généralement un [o] fermé lorsqu'il se transcrit par la graphie "au" (*mauve*).

b)- Exceptions de type phonétique :

On prononce généralement un [o] fermé et un [ø] lorsque la syllabe se termine par la consonne prononcée [z] (*heureuse, chose*)

Application

Exercice 1 : transcrivez phonétiquement les mots suivants

- hôtel. pâli. saison. peureux. patin . ruche. rêver. sotté. douche. veuf cadeau. attention. vogue. français. échappe. agneau. moque. chauffe. prêt. raison - fille. chandail. sueur. papier. loin. écolier. ouaté. nuit. cuisine. soir

Exercice : 2 transcrivez phonétiquement les énoncés suivants

1. Toi, tu préfères les cadeaux de ton père
2. Il n'est pas question de travailler avec toi
3. L'enfant joue dans la cour de l'école avec ses amis
4. Il fait beau aujourd'hui, j'ai décidé de sortir
5. Les étudiants de la faculté auront leurs examens prochainement
6. Le cours de phonétique est compliqué pour certains étudiants
7. Il est huit heures du matin et j'ai du mal à me lever.

Correction

Correction de l'exercice 1

- hôtel [otel] . pâli [pali] . saison [sezɔ̃] . peureux [pøʁø] . patin [patɛ̃] . ruche [ʁyʃ] . rêver [ʁevɛ] . sotté [sɔt] - douche [duʃ] . veuf [vœf]
- cadeau [kado] . attention [atãsjɔ̃] . vogue [vɔg] . français [fʁɑ̃sɛ] . échappe [ɛʃap] . agneau [aɲo] . moque [mɔk] . chauffe [ʃof] . prêt [pʁɛ] . raison [ʁezɔ̃]
- fille [fiʝ] . chandail [ʃɑ̃daj] . sueur [sœʁ] . papier [papje] .
- loin [lɔ̃] . écolier [ekɔljɛ] . ouaté [wate] . nuit [ni] . cuisine [kɥizin] . soir [swaʁ]

Correction de l'exercice 2 :

1. Toi, tu préfères les cadeaux de ton père
[twatyʁɛfɛʁlɛkadodɔtɔpɛʁ]
2. Il n'est pas question de travailler avec toi
[ilnɛʁakɛstjɔdɔtɔʁavajɛavɛktwa]
3. L'enfant joue dans la cour de l'école avec ses amis
[lãfãʒudãlakuɔdɔlɛkɔlavɛksezi]
4. Il fait beau aujourd'hui, j'ai décidé de sortir
[ilfɛboozuɔdɥizɛdesidedɔsɔʁtiʁ]
5. Les étudiants de la faculté auront leurs examens prochainement
[lezetydjadɔlafakylteɔʁɔʁɛgzamɛʁɔʃɛma]
6. Le cours de phonétique est compliqué pour certains étudiants
[ləkuɔdɔfɔnetikɛkɔplikeʁuʁɛtɛzetydja]
7. Il est huit heures du matin et j'ai du mal à me lever
[ilɛʁitœʁdymatɛzɛdymalamələvɛ]

2 Les règles de distribution du schwa [ə]

2.1 Le « e caduc »:

Le “e caduc” dit aussi le “e muet” ou encore le “e instable” fait référence à la voyelle graphique “e” lorsqu’elle peut ne pas être prononcée à l’oral.

Pour dégager les règles de distribution du schwa [ə], Observez cette série de transcriptions de l’énoncé « je ne te le redis pas » qui contient cinq « e ». Dans la première colonne, vous avez différentes prononciations possibles et dans la deuxième colonne, des prononciations impossibles.

Prononciations possibles	Prononciations impossibles
[ʒənətələrədipa]	[ʒ n tələrədipa]
[ʒ nətələrədipa]	[ʒən t lərədipa]
[ʒən tələrədipa]	[ʒənət l rədipa]
[ʒənət lərədipa]	[ʒnətəl r dīpa]
[ʒənətəl rədipa]	[ʒ n t lərədipa]
[ʒən tə lər dīpa]	[ʒən l rədipa]
[ʒ nət lərədipa]	[ʒənət l r dīpa]
[ʒənə t lər dīpa]	[ʒ n t l rədipa]

2.2 Les règles de prononciation du « schwa »

En français, la prononciation ou la non-prononciation du [ə] dépend de sa position dans le mot.

a)- Au début de l’énoncé : le [ə] est instable mais il est généralement prononcé au début de l’énoncé sauf dans le cas du pronom « je » où il est généralement non prononcé. Le pronom est réalisé dans ce cas soit [ʒ] soit [ʃ] en assimilation avec la consonne suivante sonore ou sourde.

Exemple : ; on entend bien [ʒəpɑʁ] comme [ʃpɑʁ] (je pars) et dans (je bois) on entend [ʒbwa]

b)- A l’intérieur du groupe : généralement, le [ə] est prononcé lorsqu’il est précédé de plus d’une seule consonne et peut tomber lorsqu’il est précédé d’une seule consonne. La règle de base est la suivante :

Deux [ə] successifs ne tombent pas simultanément.

c)- En position finale du mot : le [ə] est généralement non-prononcé. Sauf à l'impératif : faites-le. **Il ne peut pas disparaître** dans les formes comme *le hêtre* ou *dehors* : [lætɚ] [døʁ] où le „h“ dit aspiré bloque l'élision, d'autant que la confusion avec *l'être* ou *dort* est inacceptable. C'est sans doute aussi le cas dans *pelage* [pələʒ] vis-à-vis de *plage*.

N. B. Enfin un [ə] peut apparaître (même si la graphie ne le suggère pas) pour éviter la rencontre de plusieurs consonnes entre deux mots :

- Ours blanc [uʁsəblɑ̃] ;
- Ouest-France [wzstɛfʁɑ̃s] ;
- Arc de triomphe [ɑʁkədɛtʁijzɛ̃].

3 L'assimilation de sonorité (ou de voisement)

3.1 Définition

Au sens large du terme, l'assimilation renvoie aux changements que peut subir un son par un autre son dont il est voisin. Il s'agit d'un transfert d'une caractéristique phonétique (trait phonétique) d'un son vers un son voisin.

Dans ce cours, nous nous limiterons à l'étude de l'assimilation de sonorité qui concerne le trait de voisement :

3.2 Types d'assimilation de sonorité :

On distingue deux types d'assimilation de sonorité (ou de voisement) : assimilation progressive et assimilation régressive.

a)- Assimilation progressive :

Une assimilation progressive est celle par laquelle le son influencé se situe après le son qui l'influence. L'assimilation est progressive si le 1er son assimile le 2ème.

Exemple : Subside : [sybzid]

- Ici le « s » se prononce [z] et non pas [s] à cause de [b].
- [s] qui est une consonne non-voisée se réalise voisée [z] à cause de [b] qui est une consonne voisée. Autrement dit [b] donne le trait [+voisé] à [s] et le change en [z].

C'est une assimilation progressive de voisement car [b] assimile la consonne qui suit.

Ici nous avons un **voisement**.

2. coup d(e)couteau	[kudkuto] devient [kutkuto]
3. médecin	[mɛdsɛʃ] devient [mɛtsɛʃ]
4. absent	[absaː̃] devient [apsaː̃]
5. anecdote	[anɛkdɔt] devient [anɛgdɔt]
6. tête de mort	[tɛtdəmɔʁ] devient [tɛddəmɔ:ʁ]
7. observer	[ɔbsɛʁve] devient [ɔpsɛʁve]
8. nois(e)tier	[nwastje] devient [nwastje]

5 Examens corrigés

5.1 Examen 1:

Exercice 1 : La labialisation est un critère de la description phonétique des voyelles. Expliquez ce critère en donnant des exemples de la langue française. (2 pts)

Exercice 2 : Quelles sont les distinctions articulatoires entre une consonne occlusive et une consonne fricative ? (2pts)

Exercice 3 : Qu'est ce qui caractérise la production d'une consonne latérale ? (2 pts)

Exercice 4 : Faites la description articulatoire (phonétique) des sons suivants (2 pts) :

- [ʃ]
- [œ̃]
- [ɛ]
- [j]

Exercice 5: Faites la transcription phonétique en API de l'énoncé suivant (4 pts):

« Les étudiants sont souvent trop stressés le jour de l'examen, ce qui diminue leur concentration. »

Exercice 6: Transcrivez en caractères orthographiques (écriture normale) la transcription phonétique suivante (4 pts) :

[lɛsɔftskilzɔdekɔpetasymɛnɛdispasablalɛsɛʁsjɔpɔfɛsjɔnɛl]

Exercice 7 : transcrivez en API les mots suivants en expliquant les assimilations qu'ils présentent (il faut préciser le type d'assimilation) (4 pts) : (le (e) est non prononcé).

- Les ch(e)veux
- Racisme
- Subsistance
- Absent

5.2 Correction

Exercice 1 : La labialisation est un critère de la description phonétique des voyelles. Expliquez ce critère en donnant des exemples de la langue française. (2 pts)

Selon que les lèvres sont projetées vers l'avant ou rétractées vers l'arrière, on distingue :

- **Les voyelles arrondies (labialisées) :** les lèvres sont projetées vers l'avant
- **Les voyelles non-arrondies (non labialisées ou étirées) :** C'est le cas où les lèvres sont rétractées vers l'arrière

Exercice 2 : Quelles sont les distinctions articulatoires entre une consonne occlusive et une consonne fricative ? (2pts)

- **Les occlusives (ou explosives) :** fermeture momentanée du passage de l'air et relâchement brusque provoquant un bruit d'explosion (exemple : [p]).
- **Les constrictives (ou fricatives) :** resserrement du passage de l'air provoquant des turbulences d'air perçues comme de la friction (exemple : [s]).

Exercice 3 : Qu'est ce qui caractérise la production d'une consonne latérale ? (2 pts)

- **Approximante latérale :** obstruction centrale et écoulement latéral de l'air.
Exemple : la consonne [l].

Exercice 4 : Faites la description articulatoire (phonétique) des sons suivants (2 pts) :

- [ʃ] consonne, post-alvéolaire, fricative, orale, sourde.
- [œ̃] : voyelle, moyenne inférieure, antérieure, arrondie, nasale
- [ɛ] : voyelle, moyenne inférieure, antérieure, non-arrondie.
- [j] : semi-consonne, palatale, approximante, voisée.

Exercice 5: Faites la transcription phonétique en API de l'énoncé suivant (4 pts):

« **Les étudiants sont souvent trop stressés le jour de l'examen, ce qui diminue leur concentration.** »

[lezetydʒɑ̃sɔ̃suvãtaostæseləʒuadələgzamɛ̃səkídímínylœakɔ̃sɑ̃taasjɔ̃]

Exercice 6: Transcrivez en caractères orthographiques (écriture normale) la transcription phonétique suivante (4 pts) :

[læsɔftskilz sɔdekɔpetasymenɛdispasablalɛsɛksjɔpɔfɛsjɔnɛl]

Les soft skills sont des compétences humaines indispensables à l'insertion professionnelle.

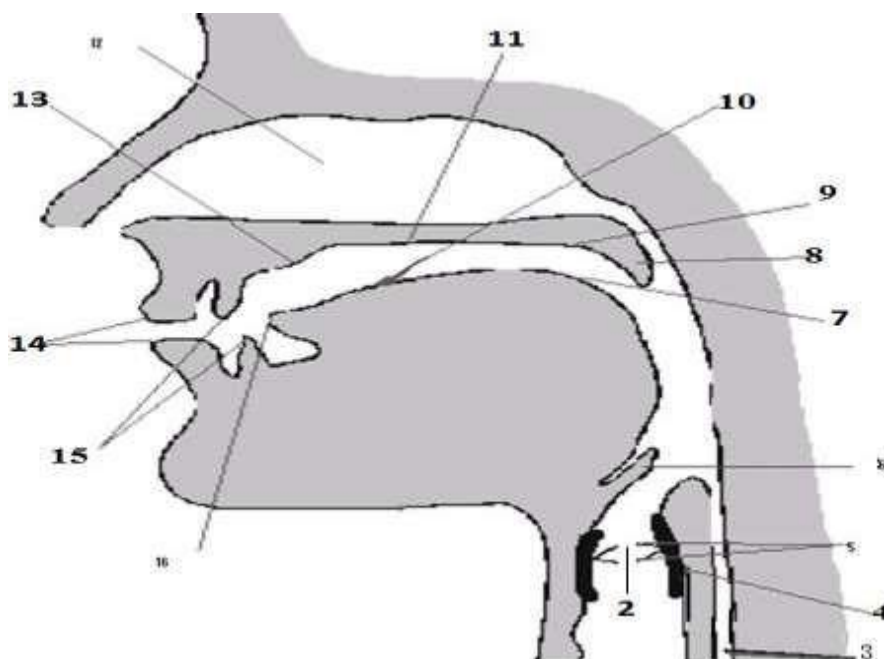
Exercice 7 : transcrivez en API les mots suivants en expliquant les assimilations qu'ils présentent (il faut préciser le type d'assimilation) (4 pts) : (le (e) est non prononcé).

- Les ch(e)veux [leʒvø] : assimilation régressive de sonorité (voisement). la consonne sonore [v] a assimilé la consonne sourde [ʃ] qui est devenue [ʒ]
- Racisme [ɑsizm] assimilation régressive de sonorité (voisement). la consonne sonore [m] a assimilé la consonne sourde [s] qui est devenue [z]
 - Subsistance [sybzistɑs] assimilation progressive de sonorité (voisement). la consonne sonore [b] a assimilé la consonne sourde [s] qui est devenue [z]
 - Absent [ɑpsɑ̃] assimilation régressive de sonorité (dévoisement). la consonne sourde [s] a assimilé la consonne sonore [b] qui est devenue [p]

5.3 Examen 2

I. À quels organes et lieux d'articulation correspondent les numéros de la liste suivante

:



Organe

Lieu

Ex : 14. Lèvres

Bilabial

(4).....

(7).....

(9).....

(15).....

Qu'est-ce qui caractérise la production d'une consonne nasale ?(1 point)

II. Soit les sons [d] et [z]. (3 points)

1. Définissez-les de manière très précise :

[d]

[z]

2. Donnez le mécanisme articulaire qui les différencie et expliquez-le :

III. Donnez les symboles qui correspondent aux définitions suivantes : (2points)

1. Consonne fricative post-alvéolaire sonore :

2. Consonne approximante latérale alvéolaire sonore :

3. Voyelle antérieure moyenne supérieure non-arrondie:.....

4. Voyelle postérieure moyenne inférieure nasale :.....

IV. Trouvez les correspondances demandées : (2points)

1. Le correspondant nasal de [g] :

2. Le correspondant non-voisé de [b]:

3. Le correspondant antérieur de [o] :

4. Le correspondant arrondi de [z] :

V. Transcrivez en API les phrases suivantes : (4.5 points)

1. Le bonheur exquis est d'avoir l'opportunité de faire le tour du monde avec ceux qu'on aime.

2. Ce e-learning renseigne la manière et le temps de cuisson du méchoui.

3. On a annoncé aux informations qu'un incendie s'est déclenché dans un grand immeuble.

VI. Donnez trois transcriptions possibles de la phrase suivante, en vous basant sur les règles de distribution du schwa (le « e » caduc). (1.5 point)

- Je ne te recontacte plus

VII. Transcrivez en API les mots ci-dessous. Ces mots présentent un processus d'assimilation. Expliquez-le et dites de quel type d'assimilation il s'agit. (2 points)

- «promesse»:

- «médecin»:

5.4 Correction

I. À quels organes et lieux d'articulation correspondent les numéros de la liste suivante

:

(4 points)

	Organe	Lieu
Ex :	14. Lèvres	Bilabial
	(4) Larynx .	laryngal
	(7) Racine de la langue	radical
	(9) Voile du palais	vélaire
	(15) Dents	dental

II. Qu'est-ce qui caractérise la production d'une consonne nasale ?(1 point)

Le voile du palais est abaissé, une partie de l'air traversera les fosses nasales, l'autre partie poursuit son chemin à travers la cavité buccale.

III. Soit les sons [d] et [z]. (3 points)

1. Définissez-les de manière très précise :

[d] : consonne, alvéolaire, occlusive, sonore.

[z] : consonne, alvéolaire, fricative, sonore.

2. Donnez le mécanisme articuloire qui les différencie et expliquez-le :

Occlusive VS fricative.

Occlusive : constriction totale (occlusion), relâchement brusque et bruit d'explosion.

Fricative : constriction importante, rétrécissement important ; turbulences d'air perçues comme de la friction.

IV. Donnez les symboles qui correspondent aux définitions suivantes : (2points)

1. Consonne fricative post-alvéolaire sonore : [ʒ]
2. Consonne approximante latérale alvéolaire sonore : [l]
3. Voyelle antérieure moyenne supérieure non-arrondie: [e]
4. Voyelle postérieure moyenne inférieure nasale : [ɹ̃]

Attention, si vous ne mettez pas les [], la réponse ne compte pas.

V. Trouvez les correspondances demandées : (2 points)

1. Le correspondant nasal de [g] : [ŋ]
2. Le correspondant antérieur de [o] : [ø]
3. Le correspondant arrondi de [ɛ] : [œ]

VI. Transcrivez en API les phrases suivantes : (4.5 points)

1. Le bonheur exquis est d'avoir l'opportunité de faire le tour du monde avec ceux qu'on aime.

[ləbɔncevɛkskiɛdavvawɔpɔʁtynitedəfɛvlatuʁdymɔdavɛksOkɔnem]

2. Ce e-learning renseigne la manière et le temps de cuisson du méchoui.

[sələɛknijvɔ̃sɛplamanjɛvɛlətɔ̃dɛktɪsɔ̃dɪmɛʃwi]

3. On a annoncé aux informations qu'un incendie s'est déclenché dans un grand immeuble.

[ɔ̃naandseozɛfɔ̃masjɔ̃kɛnɛsɔ̃disɛdeklɔ̃ʃedɔ̃zɛgɔ̃timɛbl]

VII. Donnez trois transcriptions possibles de la phrase suivante, en vous basant sur les règles de distribution du schwa (le « e » caduc). (1.5 point)

Je ne te recontacte plus : [ʒənətɛkɔ̃tɔ̃ktɔ̃ply]

- [ʒəntɛkɔ̃tɔ̃ktɔ̃ply]

- [ʒnɛtɛkɔ̃tɔ̃ktɔ̃ply]

- [ʒənətɛkɔ̃tɔ̃ktɔ̃ply]

Attention : le 5ème [e] ne peut pas être supprimé car sinon on aura une suite de 4 consonnes.

VIII. Transcrivez en API les mots ci-dessous. Ces mots présentent un processus d'assimilation. Expliquez-le et dites de quel type d'assimilation il s'agit. (2 points)

- « Promesse » : [pʁ_◌omɛs].

[ʁ] qui est voisé, se réalise non-voisé [ʁ_◌] à cause de [p] qui est non voisé.

Il s'agit d'une assimilation progressive car c'est le son qui précède qui assimile le son qui suit.

- « Médecin » : [mɛtsẽ]

[d] qui est voisé, se réalise non-voisé [t] à cause de [s] qui est non-voisé.

Il s'agit d'une assimilation régressive car c'est le son d'après qui assimile le son d'avant.

Bibliographie

Linguistique & Phonétique — Première année Licence Français**

Ouvrages généraux de linguistique

Saussure, F. de. (1972). Cours de linguistique générale. Paris : Payot.

Dubois, J., Giacomo, M., & al. (1994). Introduction à la linguistique. Paris : Larousse.

Baylon, C., & Fabre, P. (1975). Initiation à la linguistique. Paris : Nathan.

Martinet, A. (1960). Éléments de linguistique générale. Paris : Armand Colin.

Kerbrat-Orecchioni, C. (1990). L'énonciation de la subjectivité dans le langage. Paris : A. Colin.

Phonétique et phonologie

Léon, P. (1992). Phonétisme et prononciation du français. Paris : Armand Colin.

Delattre, P. (1966). Les sons du français. Paris : Droz.

Abry, D., & Chalaron, M. (1994). La phonétique. Paris : Hachette.

Durand, J. (1990). Generative and Non-Linear Phonology. Manchester : Manchester University Press.

Ouvrages d'introduction pour étudiants débutants

Mazière, F. (2007). La linguistique. Paris : Nathan.

Arrivé, M., Gadet, F., & Galmiche, M. (1986). La grammaire d'aujourd'hui : guide alphabétique. Paris : Flammarion.

Berthet, J., & Brunel, M. (2017). Introduction aux sciences du langage. Paris : Armand Colin.

Ouvrages de référence en sciences du langage

Chomsky, N. (1965). Aspects of the Theory of Syntax. Cambridge : MIT Press.

Jakobson, R. (1963). Essais de linguistique générale. Paris : Minuit.

Hjelmslev, L. (1943). Prolégomènes à une théorie du langage. Copenhague : Nordisk. Tables des matières

TABLE DES MATIÈRES

Polycopié Linguistique & Phonétique – Licence 1

INTRODUCTION GÉNÉRALE

PARTIE I — LINGUISTIQUE (Semestre 1)

Chapitre 1 — Introduction à la linguistique

1. Définition de la linguistique
2. Le langage : faculté humaine
3. La langue et la parole
4. Aperçu historique : naissance de la linguistique moderne
5. Domaines de la linguistique
6. Linguistique et grammaire
7. Méthodes d'analyse
8. Travaux dirigés

Chapitre 2 — Histoire et évolution du langage

1. La genèse des langues
2. Linguistique historique
3. Le comparatisme : origines et principes
4. Les grandes familles linguistiques (exemples et tableaux)
5. La méthode comparative
6. Applications et synthèse

Chapitre 3 — Le signe linguistique

1. Ferdinand de Saussure : apport fondateur
2. Signe linguistique : signifiant / signifié
3. Caractéristiques du signe
4. Valeur et système
5. Axes syntagmatique et paradigmatique
6. Notions de synchronie et diachronie
7. Travaux dirigés

Chapitre 4 — Le code oral et le code écrit

1. Spécificités du code oral
2. Spécificités du code écrit
3. Comparaison oral / écrit
4. Exemples

5. Travaux dirigés

Chapitre 5 — Courants linguistiques

1. Structuralisme
2. Fonctionnalisme
3. Glossématique
4. Distributionnalisme
5. Héritage contemporain
6. Travaux dirigés

PARTIE II — PHONÉTIQUE ET PHONOLOGIE (Semestre 2)

Chapitre 6 — L'appareil phonatoire

1. Les cavités et résonateurs
2. Le larynx : structure et fonctionnement
3. Les cordes vocales : mode de vibration
4. Phonation et souffle
5. Figures explicatives (larynx, glotte, cavités)
6. Applications et exercices

Chapitre 7 — Les sons de la langue française

1. Les consonnes
2. Les voyelles
3. Les semi-voyelles
4. Différences articulatoires (schémas et figures)
5. Travaux dirigés

Chapitre 8 — Description articulatoire des consonnes

1. Point d'articulation
2. Mode d'articulation
3. Nasalité / oralité
4. Sonorité / surdité
5. Tableaux articulatoires (consonnes françaises)
6. Exemples et exercices

Chapitre 9 — Description articulatoire des voyelles

1. Lieu d'articulation (antérieures / postérieures / centrale)
2. Degré d'aperture (fermé / ouvert)
3. Labialisation

4. Nasalité
5. Figures articulatoires (position de la langue)
6. Exercices

Chapitre 10 — Le schwa (e caduc)

1. Principes généraux
2. Chute et maintien du schwa
3. Règles distributionnelles (exemples)
4. Contextes obligatoires / facultatifs
5. Exercices de transcription

Chapitre 11 — L'assimilation

1. Définition de l'assimilation
2. Assimilation progressive
3. Assimilation régressive
4. Exemples détaillés (voisement, dévoisement)
5. Exercices et applications

Chapitre 12 — Exercices de transcription phonétique

1. Transcriptions en API (phrases et mots)
2. Analyse des phénomènes phonétiques
3. Processus d'assimilation
4. Corrections